



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE À BOULAZAC ISLE MANOIRE – NOUVELLE-AQUITAINE

samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018

À vélo tout est plus beau !

N° 145 bis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - Fax 01 56 20 88 99 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018 – Boulazac Isle Manoire – Dordogne – Nouvelle-Aquitaine

Le présent bulletin tient lieu de convocation.

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE 2018

08h00 : **Vérification des pouvoirs**

08h45 : **Accueil des congressistes**

09h00 : **Ouverture des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire par la présidente de la Fédération, Martine CANO**

Allocutions d'accueil (structures, personnalités)

- > Madame la Présidente du Comité départemental de Dordogne, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ et le président du Comité régional Nouvelle-Aquitaine, Claude BREGEAT
- > Monsieur le Président du Conseil Départemental de Dordogne, Germinal PEIRO
- > Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Monsieur le Maire de Boulazac Isle Manoire, Jacques AUZOU
- > Monsieur le Président du CROS Nouvelle-Aquitaine, Philippe SAID
- > Monsieur le Président du CDOS Dordogne, Claude GAILLARD
- > Madame la Députée, Jacqueline DUBOIS
- > Madame la Préfète de Dordogne, Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC

Présentation du déroulement du Congrès fédéral

Présentation des résolutions

10h00 : **Les finances par Élisabeth PICAUT**

- > Bilan comptable du 01/07/2017 au 30/06/2018
 - > Projet de budget du 01/07/2019 au 30/06/2020
- Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget

10h45 : **Pause**

11h15 : **L'assurance** : le contrat 2019 : Cabinet Gomis & Garrigues et Jacques VAGNER

11h50 : **L'Observatoire du cyclotourisme et le plan stratégique associé** : Dominique LAMOULLER

Évolution vers une Fédération 3.0 : Claude ROBILLARD

12h30 : **Repas**

14h30 : **Travail en ateliers sur deux thèmes** :

- > Le partage de nos espaces d'activités (routes et chemins) : réglementation, infrastructure
Animateurs : Dominique LAMOULLER, Jacques FOURNA et Isabelle GAUTHERON (DTN)
- > Le développement du cyclotourisme en partenariat avec les collectivités
Animateurs : Béatrice BARRIÈRE avec la participation de Marie GUIGNON et Nicolas DUBOIS (CTN)

16h30 : **Pause**

17h15 : **Toutes à Vélo** : Carmen BURGOS et Béatrice BARRIÈRE

17h30 : **Tour Vél'Europe** : Jacky BROSSEAU

17h45 : **Résultat des votes**

18h00 : **Les jeunes présidents de clubs**

18h30 : **Echanges avec les congressistes**

19h00 : **Verre de l'amitié**

19h30 : **Fin de la journée**

DIMANCHE 02 DÉCEMBRE 2018

08h30 : **Rappel des manifestations à label fédéral 2019** :

- > Les Concentrations : Ghislaine CHARTON
- > Les Vertes Tout-Terrain : Claude ROBILLARD
- > Les Cyclomontagnardes : Jean-Jacques PECH

09h15 : **Grandes manifestations 2019** :

- > Semaine fédérale 2019 à Cognac (Charente)
- > Semaine jeunes 2019 à La Flèche (Sarthe)

09h45 : **Prix Charles Antonin – Concours photo** : Carmen BURGOS

10h00 : **Challenge de France** : Jean-Marie ROGEZ

10h15 : **Challenge national des écoles de cyclotourisme ; projet jeunes** : Marie-Françoise DESBROUSSES

10h40 : **Pause**

11h10 : **Paris-Brest-Paris 2019** : Thierry RIVET, président de l'Audax Club Parisien, & Brevets fédéraux : Jean-Philippe BATTU

11h20 : **Récompenses fédérales**

12h10 : **Remerciements**

12h30 : **Repas**

REMERCIEMENTS

Le Comité directeur de la Fédération française de cyclotourisme tient à remercier très sincèrement notre Ministère de tutelle ainsi que celles et ceux qui nous permettent de progresser et d'avancer sans relâche pour le bien de la Fédération.

En premier lieu :

- le ministère des Sports qui soutient d'année en année les actions fédérales,
- l'ensemble des partenaires publics et privés,
- les responsables des structures décentralisées de la Fédération,
- l'équipe technique nationale et sa Directrice technique nationale,
- tous les éducateurs bénévoles engagés,
- les personnels du siège fédéral et du Centre cyclotouriste des 4 Vents,
- les membres des diverses commissions,
- toutes celles et ceux qui de près ou de loin contribuent à faciliter le développement du cyclotourisme.

RAPPORT MORAL

Martine CANO, présidente fédérale

L'an dernier, je vous parlais de notre priorité : améliorer encore et toujours l'accueil dans nos clubs.

Cette préoccupation est toujours d'actualité et partagée par l'ensemble des fédérations, qui ont, toutes, quelle que soit la discipline, qu'il s'agisse de sportifs professionnels ou de simples amateurs et pratiquants de loisirs, perdu des adhérents. Si nous ne devons retenir qu'un sujet, ce serait celui-là.

Les nouvelles pratiques qui se développent depuis plusieurs années créent assurément une concurrence certaine aux associations traditionnelles. Beaucoup de nos clubs font des efforts méritoires de promotion de nos activités et j'emploie volontairement le pluriel car nos activités sont multiples et se doivent de l'être. Ceux qui, hélas, restent figés sur un seul et unique schéma subissent plus que nécessaire l'inexorable effet de la démographie.

S'il est parfaitement compréhensible qu'un club ne puisse proposer toutes les activités, on ne peut accepter aujourd'hui le rejet de certaines catégories sans leur proposer une aide, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap, ou de débutants qu'ils soient jeunes ou adultes. Sans volonté forte, rien ne se fera. Les idées de développement et de sensibilisation sont nombreuses, il faut profiter de toutes les occasions, y compris l'hiver propice au montage de projets de voyage, de découverte, projets à confier à des jeunes, à des nouveaux que nous pourrions ensuite assister.

Ce souci d'intégration est à la fois le reflet et le prolongement de notre changement d'identité visuelle sur lequel la commission Communication institutionnelle reviendra. L'observatoire du cyclotourisme qui a récolté plus de 14 000 réponses, chiffre six à sept fois plus important comparé aux études précédentes, montre à la fois que nous devons conforter notre socle, celui sur lequel nous bâtissons depuis des années, et que nous devons aussi accepter les différentes pratiques hormis bien entendu la compétition.

N'ayons pas peur de dire que nous pratiquons le vélo, sur route, sur chemin, en ville, sur voie verte, éventuellement avec VAE, et n'ayons pas honte de dire que ces différentes activités sont autant

de facettes du cyclotourisme. Bien avant l'apparition du VTT, les cyclo-muletiers s'en allaient conquérir cols et chemins de montagne ; le nouveau matériel dont nous disposons aujourd'hui permet d'autres variantes mais malgré les évolutions technologiques, force est de constater que nos lointains prédécesseurs avaient déjà une large palette d'activités à leur disposition. Nous vivons des évolutions, cela est bien normal, cela continuera, mais nous ne remettons en cause ni le Sport-santé, ni la sécurité, ni le tourisme ni les aspects culturels de notre mouvement.

En ce qui concerne ce dernier volet, la Fédération poursuit sa collaboration avec le Musée d'Art et d'Industrie (M.A.I.) de Saint-Étienne ; sa nouvelle directrice, madame JANAND, a renouvelé la convention qui lie le M.A.I. et la FFCT. Notre Fédération était cette année encore présente à la Conférence des historiens du cycle qui s'est déroulée à Londres, historiens qui prennent aussi en compte les évolutions actuelles de notre société, ce qui constitue l'histoire de demain. Après la publication il y a un an du troisième volet de l'Histoire du cyclotourisme, Raymond HENRY nous offre très prochainement un ouvrage retraçant la vie de Charles ANTONIN, ancien président qui eut la lourde tâche de diriger notre Fédération au lendemain de la guerre, à une époque autrement difficile que celle que nous vivons aujourd'hui. Ce regard sur le passé permet de mesurer le chemin parcouru.

Nous sommes certes aujourd'hui confrontés à d'autres difficultés, inquiets du désengagement de l'État, de l'évolution de la gouvernance du sport, mais malgré tout, nous avons infiniment plus de moyens que nos prédécesseurs.

Dans un contexte de contraintes budgétaires, des mesures significatives ont été prises afin de mieux soutenir nos structures confrontées aux difficultés de fonctionnement dans le périmètre des nouvelles régions, envers également les jeunes licenciés. Des actions fortes sont mises en place pour accueillir les nouveaux adhérents. Il importe ensuite à chacun de nous, à chacun de nos clubs de savoir les accompagner afin que ce « recrutement » ne soit pas une aventure sans lendemain. Ces mesures sont possibles grâce à la bonne gestion de notre Fédération, au sens de la responsabilité des commissions et à la rigueur de notre trésorière bien secondée par notre comptable ; je les en remercie toutes et tous.

Les défis sont multiples. Les pouvoirs publics attendent de plus en plus des bénévoles mais les aides diminuent. Cependant le bénévolat n'est pas mort, il constitue notre force et est garant de notre indépendance. Nos grandes manifestations en ont encore fait la démonstration cette année et je tiens à remercier tous ceux et celles qui constituent par leur dévouement, leur abnégation et leur passion l'essence même de notre mouvement.

Parmi ces bénévoles, nos éducateurs. Leur travail est reconnu au-delà de nos frontières puisqu'ils ont commencé à exporter leur savoir-faire à la demande de nos partenaires polonais de l'UECT. Les Chinois mettent également en place des écoles de cyclotourisme grâce aux liens noués dans le prolongement du Paris-Pékin de 2008.

C'est l'un des participants chinois de l'époque, Lizao HOU, qui est à l'origine du développement de ce modèle dans son pays.

Que ce soit au niveau fédéral, via l'UECT, via les randonneurs mondiaux ou encore l'Euro P'N', les contacts internationaux sont actifs. Le circuit proposé entre les villes européennes ayant accueilli des Jeux Olympiques sera une autre façon de tisser des liens au-delà des frontières.

La Fédération était également représentée lors du Concours de machines organisé en juillet à Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne et était, cette année encore, partie prenante dans le jury.

La prochaine édition de ce concours se déroulera à l'occasion du Paris-Brest-Paris 2019, dont le départ aura lieu à Rambouillet; ce sera l'occasion pour les constructeurs, d'allier tradition et innovation technique, et le tourisme en ces lieux chargés d'histoire.

La sécurité demeure au cœur de nos préoccupations.

Si les comportements semblent évoluer dans le bon sens, ce dont on ne peut que se réjouir, ils sont encore loin d'être parfaits. Et nous devons continuer à la fois l'effort de pédagogie, la coopération avec les autres associations et aussi le dialogue avec les pouvoirs publics.

Nous partageons ces préoccupations avec les fédérations affinitaires rencontrées en cours d'année et avons été reçus par le délégué interministériel à la sécurité routière, monsieur Emmanuel BARBE.

L'excès de réglementation, la méconnaissance de nos actions a conduit à l'annulation d'un trop grand nombre de manifestations. Ce n'est pas en interdisant le vélo des routes que l'on supprimera les problèmes mais en favorisant la nécessaire cohabitation des différents modes de déplacement.

Les responsables des différentes commissions exposeront leurs actions. Chaque membre du Comité directeur est à votre service pour vous aider et vous conseiller dans vos actions; je souhaite que ce travail commun perdure et soit profitable à l'ensemble de notre Fédération.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Christian PROPONET, secrétaire général

La période en cours a vu le Comité directeur fédéral composé de 19 membres se réunir à cinq reprises, piloter les différentes commissions et organiser l'Assemblée générale fédérale, ordinaire et extraordinaire, à Moulins dans l'Allier.

Le bureau de la Fédération s'est réuni à six reprises.

Les commissions fédérales se sont réunies, physiquement, par conférence téléphonique ou informatiquement, afin de travailler, au mieux, sur les projets fédéraux au bénéfice du cyclotourisme, quant aux chargés de missions, ils ont parfaitement accompli les tâches dont ils avaient la charge.

EFFECTIFS ET LICENCES

AU 30 SEPTEMBRE	2015	2016	2017	2018
Effectifs	122 793	120 582	118 168	115 435
Dont femmes CLUBS	20 137 (16.92%)	19 985 (17.04%)	19 507 (16.96%)	19 216 (17,11%)
Dont femmes M.I.	741 (19.75%)	696 (20.94%)	644 (20.41%)	639 (20,50%)
Dont jeunes de - de 25 ans CLUBS	9 676 (8.13%)	11 493 (9.80%)	9 574 (8.32%)	8 376 (7,46%)
Abonnés à la revue CLUBS	11 911 (10.01%)	11 376 (9.70%)	10 520 (9.15 %)	9 698 (8,63%)

Globalement, les effectifs de la Fédération flirtent sur le palier des 115 000 licenciés. La baisse enregistrée est prise très au sérieux et les actions décidées par le Comité directeur ont

pour but d'inverser la tendance, inversion qui ne pourra être significative avant quelques années, le temps que les mesures produisent leurs effets.

C'est avec le soutien et la reprise des actions générées par les clubs et ses structures que la Fédération se remettra sur le chemin d'une nouvelle croissance de ses effectifs.

La part de femmes reste stable en pourcentage, autour de 20%. Les actions poursuivies par les structures suite à « Toutes à Vélo - Strasbourg 2016 » porteront leur fruit durant cette olympiade.

Les jeunes de moins de 25 ans ont frôlé la barre des 10% au 30 septembre 2016. Pour franchir celle-ci, des initiatives sont proposées aux structures via les commissions Formation et Jeunesse.

La revue *Cyclotourisme*, avec moins de 10% d'abonnés, a entrepris une modernisation tant dans la présentation que dans le contenu; une réflexion est engagée sur l'avenir de celle-ci.

LICENCES	NOMBRE	POURCENTAGE %
Vélo Balade	10 457	9,06%
Vélo Rando	92 131	79,81%
Vélo Sport	12 847	11,13%
Total	115 435	100%

Nous constatons que l'ancienne licence cyclotouriste, appelée maintenant licence « Vélo Rando » concerne 80% des effectifs. L'intérêt pour les deux autres types de licences, « Vélo Balade » et « Vélo Sport » est significatif puisque globalement 10% des licenciés optent pour chacune de ces nouvelles licences. Ces nouveautés répondent donc à une attente de nos licenciés. Il reste à vérifier sur le moyen terme l'évolution de ces chiffres.

COMMUNICATION INTERNE

Les Bulletins fédéraux (le journal officiel de la FFCT) – @Structures-infos (la lettre d'information électronique à destination des Clubs, CoDep et CoReg) sont régulièrement diffusés par voie électronique, puis disponibles dans l'espace fédéral (accessible depuis le site www.ffvelo.fr).

Seuls les documents relatifs à l'Assemblée générale de la FFCT restent distribués sous format papier. De plus la revue *Cyclotourisme*, publication officielle de la FFCT assure un retour de ces informations aux abonnés.

À compter du Comité directeur de mars 2017, dans le cadre d'une volonté de dématérialisation des documents, les règles ont changé :

- Les comptes rendus des Comités directeurs sont validés par email et ce, en respectant les dispositions statutaires (Art. 15) et du règlement intérieur (Art. 25 et 26). Ces informations sont diffusées le plus rapidement possible après la tenue d'un Comité directeur.
- Le Bulletin fédéral, outil relatant les comptes rendus des Comités directeurs, est aussi dématérialisé. Il est archivé dans la Gestion documentaire sur l'espace fédéral.

Le Comité directeur s'attache à ce qu'il y ait un ou plusieurs membres qui participent, dans la mesure de leurs disponibilités, aux manifestations nationales à label telles que les Concentrations de Pâques, Ascension, Pentecôte, Vertes Tout-Terrain, Maxi-Verte, Cyclomontagnardes, Semaine nationale et européenne des Jeunes, Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, Semaine européenne.

Les élus fédéraux essayent également de se rendre disponibles afin de participer aux Assemblées générales des structures régionales et départementales, sous réserve d'avoir été invités et d'être disponibles. Afin d'essayer de couvrir un maximum de réunions, il a été acté d'essayer de prendre part autant que faire se peut, tous les ans aux AG des CoReg et au moins une fois au cours du mandat aux AG de CoDep.

LES SALARIÉS AU SERVICE DE LA FFCT

• Personnel du siège fédéral :

Pour la période 2017 - 2018, l'équipe des salariés du siège est restée stable.

• Personnel du Centre cyclotouriste des 4 Vents :

Sous la direction de Fabrice ROTA et comme chaque année, l'équipe du Centre est à géométrie variable en fonction des événements et de la fréquentation.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

Isabelle GAUTHERON

La mission de la Direction technique nationale est d'appliquer les priorités ministérielles en adéquation avec le projet fédéral porté par le Comité directeur et les commissions de la Fédération. Il nous appartient de mettre en place et d'accompagner des projets qui permettent de rendre accessible la pratique du vélo et plus particulièrement du cyclotourisme au plus grand nombre. Développer tous les types de pratiques, pour tout le monde, et sans discrimination, légitime le rôle sociétal de notre fédération.

Les cadres de la Direction technique nationale sont des interlocuteurs privilégiés entre le Ministère, les institutions publiques et la Fédération. Il est important de rappeler que nous sommes une fédération agréée, avec la délégation de l'État pour la discipline du cyclotourisme. À ce titre, nous en édictons les règles qui doivent s'imposer à tous ceux qui souhaitent organiser les activités de notre Fédération. La délégation est importante, car c'est une reconnaissance de l'expertise et des savoir-faire de nos bénévoles et de nos éducateurs. Dans le cadre de celle-ci, nous avons des devoirs, c'est ainsi qu'avec mes cadres techniques nous veillons au respect du cadre réglementaire des activités sportives et du cyclotourisme en particulier notamment sur les aspects de sécurité. Nous sommes également, les garants de la qualité de la formation dispensée et des diplômes délivrés. En cette année 2018, la Direction technique nationale a maintenu, voire renforcé les relations avec les différents services de l'État et autres partenaires institutionnels ou privés, cela pour favoriser la mise en œuvre de nos projets. L'essentiel a toutefois été de travailler avec les différentes commissions fédérales pour accompagner leurs projets et actions à l'horizon 2020, répondre à leurs préoccupations et les aider dans leur prise de décisions.

La Direction technique nationale, est une équipe de CTS (Cadres techniques sportifs) placés auprès de la Fédération par le ministère des Sports pour servir le projet fédéral et en assurer le suivi.

Les CTN sous l'autorité de la DTN, remplissent des missions spécifiques liées aux compétences professionnelles développées. Leurs missions sont actées au sein d'une lettre pluriannuelle.

Elles sont définies par le Ministère, en veillant à la cohérence entre les orientations ministérielles et le projet fédéral.

En 2018 les CTS sont intervenus dans les domaines suivants :

- la formation fédérale et professionnelle (ingénierie – intervention-jury – conception de documents),
- le développement de la pratique pour tous les publics (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap, etc.),
- le Sport-santé,
- la sécurité,
- les aspects règlementaires dont le suivi des déclarations en préfecture (expertise – accompagnement des structures),
- L'expertise technique et le conseil aux structures,
- des relations avec les services déconcentrés de l'État et les CREPS,
- les actions de représentation auprès des structures et des institutionnels.

L'ensemble des cadres techniques est régulièrement mobilisé par les services du Ministère pour travailler sur les priorités de l'État, dans leur conception, leur mise en place ou leur évaluation.

Mais, force est de constater que cette équipe technique qui était de 6 personnes en octobre 2014, est à ce jour réduite à 3 cadres ; Roger PELLETIER a fait valoir ses droits à la retraite en février 2018 et Yvon DURAND en septembre 2018, deux départs pour un recrutement. Nicolas DUBOIS a rejoint la Fédération le 1^{er} septembre, professeur de sport, BEES 2 cyclisme, il a exercé de nombreuses années comme directeur du CRJS d'Aubigny-sur-Cher et comme conseiller sport au sein de la DRJSCS de la région Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, nous sommes dans le respect de la carte des postes définie par les services de l'État. La situation est difficile, il faudra s'adapter, trouver de nouveaux modes de fonctionnement et définir des priorités.

LA CONVENTION D'OBJECTIFS

L'élaboration et le suivi de la convention d'objectifs ministérielle est toujours un exercice important, elle permet des échanges avec notre ministère de tutelle et ses différentes composantes. Je remercie Stéphanie CALLUAUD pour sa précieuse collaboration.

En 2018 la procédure d'élaboration de la convention a été modifiée, nous sommes passés d'une convention d'objectifs pluriannuels partagée, concertée et négociée annuellement, à un appel à projets pluriannuels. La démarche fut complexe, se projeter sur 3 années en actions et surtout en budgets dans un contexte de réduction des aides de l'État et d'incertitude quant à la gouvernance du sport relève d'un véritable travail d'équilibriste. Pour être éligibles les projets devaient s'inscrire dans les 4 axes prioritaires de la Ministre :

- une France qui rayonne,
- une France qui bouge,
- une France intègre,
- une France en pleine forme.

Les financements obtenus au travers de cette nouvelle convention d'objectifs pour nos actions ont augmenté de façon significative pour atteindre des niveaux proches de 2011.

Les projets aidés sont :

- la Formation fédérale et professionnelle,
- le Sport-santé,
- le cyclotourisme au féminin,
- le développement de la pratique pour les jeunes,

- la pratique pour les personnes en situation de handicap,
- la sécurité.

LES JEUNES

Développer la pratique auprès des jeunes est une des missions de la Direction technique nationale, cependant elle a surtout un rôle d'accompagnement et de conseil auprès de la commission Jeunes et auprès des structures qui organisent des activités pour les jeunes.

Le savoir-rouler : c'est une des actions mises en place dans le cadre de la mesure 10 adoptée par le CISR de janvier 2018 « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'objectif est que les enfants puissent acquérir à leur accès au collège les savoirs et les comportements indispensables pour se déplacer en milieu ouvert à vélo. Un groupe de travail piloté par le ministère des Sports, qui regroupe l'ensemble des acteurs du vélo a travaillé sur un programme éducatif d'apprentissage du vélo commun. Il aura vocation à être déployé en milieu scolaire mais aussi au sein de toutes les structures qui accueillent des jeunes enfants. C'est surtout une reconnaissance du travail fait par les fédérations concernées, dont la nôtre, et une harmonisation des programmes d'apprentissages existants. Il sera présenté en fin d'année, pour une application dès le premier trimestre 2019.

C'est un outil de simplification pour nos structures qui souhaitent travailler avec le milieu scolaire.

Semaine nationale et Européenne des Jeunes : Celle-ci fut organisée à Aubusson-d'Auvergne, au Centre cyclotouriste des 4 Vents. Ce fut un véritable défi, relevé par la Fédération. Fabrice ROTA et son équipe, sur place au gîte ont été remarquables d'efficacité et de professionnalisme afin que les jeunes et leurs éducateurs soient dans les meilleures conditions possibles. La SNEJ reste un moment fort pour nos jeunes des écoles de cyclotourisme, c'est un lieu de partage, d'échange et de pratique exceptionnel. J'ai pu une fois de plus apprécier l'engagement des éducateurs et des encadrants des comités ainsi que l'excellence technique et physique de nos jeunes sur le vélo, qu'ils soient sur la route ou à VTT. Les circuits VTT, très techniques ont fait l'objet d'une reconnaissance minutieuse de Fabrice et son équipe et des CTS lors de leurs déplacements au centre.

Comme en 2017 nous avons eu la visite des services de l'État pour un contrôle rigoureux de tous les aspects du séjour sportif spécifique pour mineurs. Une fois de plus le rapport établi par les services de l'État n'a pas relevé de dysfonctionnement.

Comme chaque année, les bénévoles ont été formidables.

Les services de la Fédération ont contribué à la réussite de cette semaine par un nouveau concept informatique d'inscription des CoReg.

LA FORMATION FÉDÉRALE

Le plan de formation rénové se met en place au sein des structures il répond pleinement aux exigences de qualité que nous devons avoir envers nos licenciés et des pratiquants. La Formation doit être pro-active et anticiper le développement de notre Fédération en intégrant les évolutions du cyclotourisme et des différentes pratiques du vélo dont le tourisme à vélo, pratiqué par de nombreux adeptes sans connaître notre Fédération. Pour certains, la formation de moniteur pose question quant à sa durée et son contenu, reconnue par le ministère des Sports comme une passerelle vers les diplômes professionnels dont le BPJEPS « activités du cyclisme » pour lequel nous avons obtenu une équivalence pour la partie technique. La formation de moniteur doit répondre aux exigences de celui-ci. Les cadres d'État de la DTN sont impliqués dans l'ensemble des

formations (fédérales et État) de la conception à la délivrance des diplômes. Yvon DURAND est intervenu sur une formation BPJEPS du CREPS de Vallon-Pont-d'Arc en région Auvergne-Rhône-Alpes et Nadège GARCIA sur le CREPS de Boulouris en région PACA. Nous participons aux travaux de l'instance de coordination du vélo, chargée de coordonner le CQP « mobilité à vélo ». Nous sommes également intervenus sur la formation d'instructeur qui s'est tenue au Centre cyclotouriste des 4 Vents. L'ensemble des cadres de la DTN continuera à accompagner les structures et les futurs éducateurs dans leur parcours de formation de bénévole ou professionnel cependant il est important que les instructeurs et moniteurs se mobilisent pour devenir des formateurs référents dans leur domaine de compétences et transmettent leur savoir. Le Symposium de la Formation, organisé au CREPS de Bourges (Cher) au mois d'octobre, a permis d'avoir une vision sur la Formation de demain.

LE SPORT-SANTÉ

Le Sport-santé est un axe de développement intéressant pour la Fédération. Même si la mise en place de la prescription médicale des activités physiques est complexe du fait de la réglementation, nous devons permettre aux personnes qui ont fait le choix du vélo pour améliorer leur santé, de les accompagner au mieux. La Direction technique est très impliquée dans les travaux de la commission Santé. Un stagiaire en licence STAPS activités physiques adaptées cet été nous a permis de poser les bases de la formation adaptée et de la mise en réseau de nos structures régionales et départementales. Ce travail sera opérationnel au premier trimestre 2019. Dans le cadre du partenariat AG2R La Mondiale, comme l'an passé nous avons participé au parcours de la forme.

Des personnes éloignées de notre pratique ont pu ainsi découvrir les bienfaits du vélo pour la santé et le savoir-faire fédéral.

Le plan Sport-santé doit maintenant se consolider au travers de nos activités traditionnelles, avec un accompagnement sur les bonnes pratiques pour un cyclotourisme sans danger et vers un accompagnement rigoureux pour la prise en charge en main des personnes relevant de pathologies non transmissibles.

LA RÉGLEMENTATION

Cette année 2018 a été dense en modifications et adaptations réglementaires. Nous travaillons aux côtés de la commission juridique pour mettre à jour notre réglementation au regard des évolutions législatives et réglementaires.

La plus importante fut sans nul doute l'accompagnement des structures dans l'interprétation de la nouvelle réglementation sur les manifestations sportives et le nouveau CERFA.

Le problème restant l'interprétation des textes, parfois erronée des services préfectoraux.

LA SÉCURITÉ

L'année 2018 fut dense pour la sécurité à vélo. La DTN et la présidente de la Fédération ont été reçues par Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la Sécurité routière. Suite à cet entretien, nous avons participé à diverses réunions de travail auprès des institutions et notamment réintégré le groupe des usagers vulnérables mis en place par la CNSR (commission nationale de la Sécurité routière) afin de travailler sur des mesures à proposer au prochain CISR.

Nous avons fait un certain nombre de propositions prises en concertation avec la commission Sécurité. De la même façon nous avons participé aux travaux sur le plan vélo.

Il est important que l'on puisse être présents dans ces réunions et porter la vision de la Fédération même si nos propositions, revendications et réflexions sont bien souvent minimisées. Il est important de les faire entendre.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer le cyclotourisme au côté des valides est un des objectifs fort de la Fédération. Des actions spécifiques ont été menées dans le cadre de la Semaine fédérale d'Épinal, dont une journée spécifique leur était dédiée, celle-ci, malgré une météo capricieuse fut appréciée. Ce fut l'occasion pour Joelle GENTIL, la représentante de AG2R La Mondiale, de remettre un tandem à l'organisateur et d'échanger avec les participants. Lors de la semaine, le club Handi-roues Loisirs proposait des animations autour des vélos spécifiques pour les PSH et organisait des balades. Le partenariat avec AG2R a permis d'aider davantage de structures engagées dans l'accueil des personnes en situation de handicap. L'appel à projets a profité à 14 structures (club et CoDep) pour l'achat de matériel spécifique.

AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Au-delà de ces principales actions, les cadres de la Direction technique nationale sont intervenus auprès de la commission Sport pour tous en proposant un plan d'action sur le développement du cyclotourisme féminin et un plan d'action sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Au titre de son expertise technique, la Direction technique nationale était aussi présente auprès des structures fédérales et des institutions lors de salons, forums, rencontres diverses, conférences et réunions de travail sur l'ensemble du territoire. Cela pour donner davantage de visibilité aux actions de la FFCT, répondre à des problématiques et apporter de l'expertise. Ces rencontres permettent également de nourrir la réflexion sur des sujets variés.

La saison 2019 est déjà lancée avec un évènement majeur d'ampleur international, le Paris-Brest-Paris. Un nouveau projet destiné aux jeunes devrait émerger, et des réflexions engagées depuis quelques temps devraient trouver leur place dans notre paysage fédéral. Même en effectif réduit, nous continuerons dans le sens du projet de notre fédération avec enthousiasme et professionnalisme.

Tout ne sera pas simple, nous sommes dans l'incertitude d'un nouveau modèle de la gouvernance du sport en France où le CTS sera une espèce en voie de disparition.

Je remercie particulièrement l'ensemble de mes cadres techniques, Yvon DURAND et Roger PELLETIER pour leurs années consacrées au projet de la Fédération, Nadège GARCIA pour son travail de grande qualité et je souhaite la bienvenue à Nicolas DUBOIS.

Je remercie, les élus du Comité directeur, des structures, les membres des Commissions et l'ensemble du personnel de la Fédération.

COMMISSION SÉCURITÉ

Denis VITIEL

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Celle-ci s'est réunie à trois reprises en février, juin et octobre 2018 afin d'assurer le suivi des différents objectifs, dont les séminaires de présentation du rôle de Délégué sécurité à tous les niveaux qui est encore en cours dans chaque région (il ne manque plus que la Bretagne et les Hauts-de-France) et des propositions de

modifications sur le site Internet FFCT pour la partie spécifique à la commission. Une réécriture de la « *Charte Cyclable* » a été réalisée ainsi que la modification des flyers.

Parmi les autres actions :

- Création de diaporamas comme aide à la communication des Délégués sécurité.
- Création d'un nouveau Quizz qui nous sert pour la Semaine fédérale et aussi dans d'autres manifestations.

Nous nous sommes également rendus dans certains départements en appui aux CoDep lors de leur rencontre avec des Préfectures et des départements.

À la mise en place du nouveau CERFA, une note explicative a été faite en collaboration avec notre DTN et un suivi de l'application effectué. Des dysfonctionnements ont été constatés et nous allons faire de notre mieux pour qu'en 2019 les problèmes soient résolus.

Un séminaire sécurité s'est tenu au siège fédéral réunissant les Délégués sécurité régionaux, accompagnés parfois d'un Délégué sécurité départemental.

Nous avons également fait la proposition au Comité directeur de rendre obligatoire l'inscription d'un nom dans la case Délégué sécurité lors du renouvellement du club, proposition qui a été refusée par le Comité directeur afin de ne pas bloquer la réinscription de certains clubs ainsi que la modification du visuel de la licence.

CONGRÈS DES MAIRES

La commission Sécurité était présente à cette manifestation nationale où la présentation de notre *Charte Cyclable* et l'organisation du Quizz sécurité ont été le fil conducteur de ces journées.

Nous avons également représenté notre Fédération à l'AG de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), à celle de la G.T.A (Grande Traversée des Alpes) et du CVTC (Club des Villes et Territoires Cyclables).

SEMAINE FÉDÉRALE ET INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME D'ÉPINAL DANS LES VOSGES

Comme chaque année la Commission a tenu son stand d'informations et l'animation par l'intermédiaire du nouveau Quizz sécurité qui a été un beau succès.

REVUE CYCLOTOURISME

Les deux pages mensuelles sur la sécurité ont été assurées et ont permis de faire le lien avec nos structures sur des sujets d'actualité majeurs jusqu'en juin. Nous publions, depuis septembre, des articles dans *Cyclotourisme-mag* afin de sensibiliser également les non licenciés.

CONFÉRENCES SÉCURITÉ

À l'invitation de 3 CoDep, nous avons animé des conférences/débats sur le rôle du DS Club et les évolutions du Code de la route qui ont du mal à être connues par manque de communication de l'État.

COMMISSION VAE

Denis VITIEL

Le rôle de la Commission est de suivre avec attention les évolutions du matériel, ainsi que l'évolution de nos pratiquants au sein de notre Fédération.

En exemple, il y a eu presque 1 000 VAE de présents lors de la Semaine fédérale, soit pratiquement trois fois plus qu'en 2017 à Mortagne-au-Perche.

Nous avons présenté au Comité directeur une modification de la Charte du VAE ainsi que l'annexe pour permettre une plus grande participation des VAE dans nos manifestations, proposition qui a été validée par le Comité directeur.

Nous avons testé en réel le module de formation VAE dans un CoDep, celui-ci sera désormais déployé dans chaque département.

COMMISSION TECHNIQUE

Denis VITIEL

Le rôle de la Commission est de suivre avec attention les évolutions du matériel destiné à nos pratiques.

Comme chaque année, la commission Technique s'est rendue au salon du Cyclo-camping international (CCI) pour y prodiguer ses recommandations.

Du fait de notre participation et nos visites à différents salons, en particulier cette année au « *The London Bike Show* » en Angleterre, nous avons pu suivre l'évolution technique des différents matériels. Tous nos comptes rendus ont été publiés dans notre revue *Cyclotourisme*.

Cette année encore, la commission Technique s'est déplacée au Concours des machines qui avait lieu à Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne. Nous avons pu apprécier, entre autres, le travail des artisans cadres, belle manifestation !

La commission Technique se déplace régulièrement auprès des artisans et constructeurs français afin de vous les présenter et de faire la promotion de la « *randonneuse* » dans la revue.

Comme chaque année, nous étions présents à la Semaine fédérale. Ce lieu d'échanges qui permet de donner des conseils et d'effectuer quelques démonstrations. Cette année nous avons réalisé un Quizz technique qui a été très apprécié.

COMMISSION COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Yves BIGEL

Les activités de la Commission se sont résumées à la mise en place des actions suivantes :

1. **Contrat d'accompagnement** : un an avec une agence de référencement web (Eskimoz).
Ce contrat implique des recommandations techniques et un audit mensuel des performances des sites fédéraux sur un ensemble de mots-clés liés au vélo. L'objectif est d'accroître la popularité de la Fédération sur le web.
2. **Changement d'outil d'emailing avec Belacom (solution Smartifocus)**
Avantages : synchronisation en temps réel avec notre base licenciés, serveur d'envoi personnalisé, envois ciblés et personnalisés, perspectives marketing, l'outil peut être utilisé par des personnes non-initiées informatiquement.

3. **Parc informatique** : changement du Firewall et des Switchs pour une meilleure protection du réseau et des performances plus élevées en adéquation avec la fibre optique installée au siège de la Fédération.
4. **Actions SEO (Search Engine Optimization)** :
Suivi des recommandations de l'agence Eskimoz (point 1) auprès de nos partenaires techniques pour optimiser les sites. Augmentation des performances sur *ffvelo.fr*, *cyclotourismemag.com* et *veloenfrance.fr*.
5. **Sites des CoReg** : lancement d'un modèle de site Internet déclinable pour les CoReg sous *Wordpress*. Mise à disposition pour les CoReg ayant demandé à être impliqués dans cette réalisation.
6. **Mise à jour de la sécurité des sites web** (réalisée en même temps que l'action 4).
7. **veloenfrance.fr** : changement de la page d'accueil, optimisations (proxy) et préparation à l'arrivée du nouveau calendrier « *Où Irons-Nous* » (OIN).
La Fédération cherche des solutions « Open source » plus performantes pour être plus indépendante des interventions de notre prestataire jugées trop coûteuses.
Certaines optimisations obligatoires ont quand même été prises chez Esri : changement de Proxy et modifications sur la carte.
8. **Interface avec Exalto** : Pour mettre à jour nos échanges de flux de données (API, web services).
En prévision de la boutique en ligne (SSO), du OIN sur *veloenfrance.fr* et mise en relation avec *Smartifocus* (API de synchronisation des données licenciés).
9. **Formation Office 365** : Nous avons proposé une aide aux structures régionales pour la prise en main d'Office 365 et de ses applications. Toutes n'ont pas eu besoin de nos services, mais nous nous sommes rendus dans les régions qui l'ont souhaité. La prise en compte unique des adresses mails génériques *ffvelo.fr* est prévue courant octobre. À compter de cette date plus aucune adresse personnelle ne sera prise en compte car cela demande un travail supplémentaire aux salariés qui envoient des informations.
10. **Anticipation au changement de marque FFVélo** :
Changement de domaine principal sur *Office 365*, mise à jour des sites web et des scripts web pour anticiper le remplacement de *ffct.org*.
Aide de l'agence de référencement pour limiter la chute de fréquentation.
11. **Changement des cartes** : *Google Maps* devenu un service payant, nous utilisons dorénavant *Leaflet* (Open Street Maps) sur le site *ffvelo.fr*.
12. **Lifting de CycloMag** : Nouveau rubriquage + nouvelle page d'accueil pour tentative d'insertion à *Google Actus* en utilisant les conseils d'Eskimoz pour le référencement.
13. **Boutique en ligne** :
Prévision de sortie : début 2019 avec Sportinfinite le prestataire.
14. **Revue en ligne** :
Sportinfinite développera le module de la revue en ligne gratuitement dans le cadre d'un partenariat.

15. Travaux réalisés au siège évitant un recours aux prestataires :

- > Changement de l'accueil et de la carte de navigation de veloenfrance.fr.
- > Conception du site *Fête du Vélo*.
- > Conception du site aide *Office 365*.
- > Mise à jour technique concernant le référencement du site fédéral.

16. Couverture médiatique journalière, sur nos supports numériques, des événements fédéraux tels que : la SNEJ, la Semaine fédérale et le Trait d'Union des jeunes.

Des pages spéciales ont été créées pour déposer toutes les photos mises à disposition des familles et dirigeants.

À la SNEJ, des vidéos ont été faites par une association locale et mises à disposition pour les participants et les familles.

- Comme chaque année nous participons au **Salon des maires et des collectivités locales** (novembre) afin de marquer notre volonté d'accompagner les territoires. Nous y avons notamment organisé une conférence sur la thématique « (re)mettre les habitants à vélo ».
- À l'étranger comme le **Salon du vélo** et de la randonnée d'Utrecht aux Pays-Bas et le Salon du Tourisme de Stuttgart, en Allemagne, en lien avec Atout France pour la promotion du tourisme à vélo en France. À cette occasion, nous avons participé et avons été moteur pour la structuration de la filière du tourisme à vélo et la visibilité de la Destination France à vélo à l'international.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Le dossier de presse concernant les activités fédérales a été envoyé aux médias nationaux et régionaux.

Des communiqués ont également été adressés et ciblés selon les sujets abordés (plus d'une dizaine).

Un contact permanent est maintenu avec les journalistes spécialisés. La cible des blogueurs-euses a été travaillée cette année, afin d'accroître le réseau de relais de notre activité.

Dans ce cadre, un « club des amis du vélo » s'est constitué, afin de développer le lien d'influenceurs-euses avec notre Fédération. Il sera à consolider dans les années à venir.

Une conférence de presse a été organisée en mai, une autre le sera en automne. Nous présentons la saison cyclotouriste à la presse spécialisée et le calendrier national leur est communiqué pour publication, chaque début d'année.

Chaque mois, une page promotionnelle FFCT rédigée par le service communication est publiée dans le magazine *Vélo Tout-Terrain*. Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les Bases VTT, veloenfrance.fr et les séjours FFCT.

ÉVÉNEMENTS

En plus de notre présence sur les salons, nous avons accompagné les événements phares du cyclotourisme en France, Semaine fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Fête du Vélo, etc., par des actions spécifiques de promotion grand public et de relations presse. Des images tournées à la Semaine fédérale sont envoyées à la presse.

La Fête du Vélo organisée par la Fédération connaît un nouvel élan, à développer.

Cet événement a vocation à devenir l'événement phare de l'accueil dans les clubs. De 150 événements recensés en 2017, nous arrivons à 500 organisations en 2018. La journée du 3 juin étant désormais déclinée Journée mondiale pour le vélo, cela permettra de mettre encore plus l'accent sur cet événement. Il s'agira de consolider encore l'accompagnement de la Fédération et les actions de promotion autour de cette fête. La mobilisation de tous les bénévoles est importante pour son succès.

PARTENARIATS

Des partenariats actifs sont développés avec les Stations Vertes, IGN, et les membres du Club avantages.

Le Club avantages a été rejoint en 2017/2018 par Villages Club du Soleil.

COMMISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Dominique LAMOULLER,
avec la collaboration de *Bertrand HOUILLON,*
Directeur de la communication

LA COMMUNICATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Le plan de communication défini a été mis en place avec notamment le démarrage de l'Observatoire du tourisme à vélo avec en fil rouge l'accompagnement des structures, l'accueil clubs, les services aux licenciés et le développement des outils numériques.

Le kit de communication à l'usage de toutes les structures est mis à jour en permanence (logos, visuels, supports de communication sur papier et numériques, modèles de documents et documents nationaux à télécharger) : www.ffvelo.fr/kitcommunication/

Toutes les newsletters ont été envoyées régulièrement à leurs destinataires (nombre d'éditions en 2017/2018 (2016/2017) :

- structures x 11 (20),
- licenciés et grand public x 11 (14),
- éducateurs x 1,
- institutionnels x 5 (3).

Cette année, nous avons entamé un travail de réflexion sur la structuration et la mise en cohérence de ces documents, qui se déploiera en 2018/2019 grâce à un nouvel outil.

Accompagnement des commissions fédérales dans leurs besoins de communication (Sport pour tous, Sport-santé, Développement durable, VTT et Cyclomontagnardes).

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS SALONS

Nous avons participé aux salons qui traitaient du cyclotourisme et du tourisme à vélo en général. En 2017/18 :

- **Salon Destinations nature (mars)**

Sur le salon Destinations nature, nous avons renouvelé le trophée Destination Vélo de l'année, et le trophée Itinéraire Vélo de l'année, aujourd'hui reconnus dans le milieu institutionnel. Nous faisons également la promotion du site veloenfrance.fr et de nos activités en club.

Participation régulière aux réunions du ministère du Tourisme et Atout France, avec l'adhésion de la Fédération au cluster « Tourisme de nature » sur l'évolution du tourisme à vélo en France. Nous avons également intégré la structure France Vélo Tourisme.

Les partenariats en cours ont tous été renouvelés, notamment celui avec AG2R La Mondiale, pour le développement de la pratique du vélo pour tous à des fins de prévention-santé et le développement de la mixité handi-valide dans la pratique du vélo dans les clubs de la FFCT. AG2R La Mondiale est « partenaire du cyclotourisme pour tous avec la Fédération française de cyclotourisme ».

LE MULTIMÉDIA

Nous avons poursuivi les mises à jour du site www.ffvelo.fr: 4 000 000 de pages vues en 2017 contre 2 550 000 en 2016 et 2 300 000 en 2015. Nous avons continué les adaptations de la page d'accueil de www.veloenfrance.fr. Un système de réservation en ligne des séjours a été mis en place en attendant la future version de la boutique en ligne prévue début 2019. Les travaux suivants ont été engagés par la commission Communication numérique : nouvel outil de gestion des newsletters, actions sur le référencement des sites Internet FFCT, mise en place d'une plateforme de gestion des sites régionaux, etc.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nous sommes présents sur *Facebook* avec plus de 9 000 fans en septembre 2018 (6 260 fans mi-2017) et *Twitter* 3 100 abonnés mi 2018 (2 350 abonnés mi 2017). De nombreux échanges y sont réalisés entre les internautes et la Fédération. Toutes nos vidéos sont sur *Youtube* afin d'être facilement accessibles à tous.

La FFCT est également présente sur *Instagram* depuis juin 2016 (plus de 1 300 abonnés actuellement) pour favoriser l'échange d'expériences à vélo, en photo !

Une nouvelle ergonomie de l'espace licenciés a été mise en place en janvier 2018, avec l'ouverture d'un service collaboratif d'aide entre cyclotouristes (Cycl'Hôtes).

MARKETING – IDENTITÉ VISUELLE

L'Observation des publics de pratiquants vélo, des modes de consommation et l'image de la Fédération française de cyclotourisme a été réalisée d'octobre 2017 à janvier 2018. Les résultats de cette observation ont été présentés en interne aux CoDep et CoReg en avril. Ils permettront de mieux appréhender les attentes des pratiquants non licenciés pour leur proposer des activités et des produits adéquats. L'objectif de la Fédération est de faciliter les adhésions à notre mouvement. Cette étude a également permis de mieux connaître les retombées économiques de la pratique des licenciés FFCT, qui seront présentées aux institutionnels et à la presse avant fin 2018.

La Fédération française de cyclotourisme a changé d'identité visuelle.

Il s'agit grâce à ce changement de continuer à fidéliser nos licenciés actuels et d'être plus visible par le grand public.

Attirer un nouveau public ne peut pas se faire du jour au lendemain, il faut faire connaître notre Fédération, proposer des offres qualitatives adaptées à tous, pouvoir accueillir l'ensemble des pratiquants du vélo.

FFVélo, c'est la marque de l'accueil pour toutes les pratiques et tous les pratiquants, du vélo de route au VTT en passant par le vélo à assistance électrique en dehors de la compétition. L'objectif de ce changement d'identité visuelle est d'amplifier la dynamique et la pratique du vélo, fédérer un plus large public, des plus jeunes aux

séniors, afin que le vélo se transmette de génération en génération et fasse partie intégrante du mode de vie en France.

Les structures et les clubs sont accompagnés dans leur communication, d'autant plus dans le cadre de ce changement d'identité visuelle.

Nous avons travaillé sur la mise en place de formations communication, qui vont s'organiser en fin d'année 2018.

Seront également proposés des outils matériels pour déployer la nouvelle marque et identité vers le grand public et accompagner l'ensemble des structures dans leurs actions de communication locales, départementales et régionales.

REVUE FÉDÉRALE « CYCLOTOURISME »

Carmen BURGOS, relation avec le Comité directeur
Michel SAVARIN, rédacteur en chef

Depuis un an et le dernier compte-rendu que s'est-il passé de nouveau ? Nous pensons tous à l'arrivée de la nouvelle identité visuelle de notre Fédération. Quelles ont été les incidences sur notre revue ? Une réponse très brève : un nouveau logo en couverture. Notre revue n'a pas changé de nom, ses pages intérieures traitent toujours les multiples facettes de notre cyclotourisme, les rubriques habituelles sont toujours là. Certaines craintes entendues au printemps n'ont pas passé l'été mais faut-il pour autant nager dans un optimisme béat ? Faisons un état des lieux.

Notre revue est l'organe officiel de la Fédération, elle sera donc toujours le reflet de notre Fédération, de ses adhérents, des diverses pratiques, de ses évolutions. Le Comité de rédaction en est le premier conscient. Il se doit donc d'ouvrir les yeux sur ce que devient le vélo aujourd'hui sous toutes ses formes. Ceci a commencé par le traitement des diverses évolutions techniques de notre machine habituelle, axe qui sera de plus en plus développé. Ne conservons pas nos œillères : le VTT depuis longtemps, le VAE aujourd'hui, le gravel bientôt, seront pris en compte par notre Fédération et donc par notre revue. Un effort devra donc être fait en ce sens, c'est inévitable.

Nos divers rédacteurs ont continué à nous fournir de belles pages, de beaux dossiers touristiques ou de bons conseils.

Certaines parfois sont là pour faire rêver, mais n'est-ce pas l'apanage du cyclotourisme ?

Quel avenir pour notre revue ?

L'arrivée ô combien nécessaire de *Cyclotourisme-mag* nous a obligés à repenser la complémentarité des deux médias et non à les opposer. À l'un, l'actualité « chaude » consommable au jour le jour, à l'autre le travail « à froid » de sujets nécessitant un développement plus large et souvent plus durable. Le pont entre les deux a été parfait. Évidemment, il y a toujours un effritement de nos abonnements. Nous en connaissons tous les causes dont la plupart ne sont hélas pas maîtrisables à notre petit niveau.

Le débat serait long mais chacun de nos clubs peut faire un effort pour faire connaître la revue à ses adhérents..

Enfin, comment ne pas terminer sans un remerciement à tous les rédacteurs bénévoles qui mensuellement rendent leur copie en temps et en heure à leur rédac'chef et leur secrétaire de rédaction. Ils ont su acquérir au fil des mois et des années une réelle compétence professionnelle pour que tous nos abonnés aient notre belle revue dans leur boîte aux premiers jours du mois.

VÉLO TOUT-TERRAIN

Claude ROBILLARD

La commission nationale de VTT a œuvré tout au long de l'année à la mise en place des orientations définies ultérieurement et qu'elle souhaite mettre en application au cours de l'olympiade.

- **« Pratiques sportives à VTT »** : Ce groupe de travail est désormais piloté par Dominique CABARBAYE. Celui-ci assume également les relations de la commission avec la revue fédérale. Le Randuro VTT se met progressivement en place. Il s'agit de proposer aux « grands jeunes » des manifestations permettant de mesurer un peu plus leurs capacités sportives.
- **« Manifestations à label »** : Ce groupe de travail piloté par Didier BOISBLUCHE a conçu un nouveau cahier des charges pour ces manifestations que sont la Maxi-Verte et les Vertes Tout-Terrain. L'introduction de recommandations liées au développement durable en fait une large part. Une réunion de tous les organisateurs de ces manifestations à label est prévue de façon à leur présenter ces nouveautés qui devraient permettre à ces organisations de devenir le « phare » des activités VTT en France.

« Les grands itinéraires à VTT » : Ce groupe est piloté par Gérard GOINAUD, décisions prises :

- Établir un cahier des charges « Grands itinéraires » – **réalisé**
- Proposer et déposer à l'INPI une flèche de balisage spéciale « Grands Itinéraires Touristiques » – (GIT) – **déposé depuis le 25 Janvier 2018**
- Désigner un délégué VTT par département (fait en Nouvelle-Aquitaine).
- Propositions de création d'itinéraires longue distance (supérieurs à 80 km).
 - > **En cours de création :**
 - * Tour de Charente à VTT (650 km),
 - * Tour des Baronnie (CoDep 26 – 215 km),
 - * Interbases VTT Haute-Saône (CoDep 70),
 - * Interbases VTT Finistère (CoDep 29 - resp : Dimitri POIXE).
 - > **Projets de créations :**
 - * Relier le Tour de Charente à VTT par la Dordogne et la Vienne,
 - * Tour du Lot à VTT,
 - * Tour des Deux-Sèvres par les chemins PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Pour chaque grand itinéraire créé, éditer un topoguide en relation avec les collectivités territoriales locales, OT, etc. et proposer des hébergements, des sites touristiques incontournables, signer des conventions « Plan Accueil Vélo » avec les hébergeurs.

Créer au moins une Base VTT supplémentaire par département :

- Charente : une en cours de labellisation ; deux autres en projet,
- relier les itinéraires locaux en collaboration avec deux départements (Charente/Dordogne), à partir de la future Base VTT (Aubeterre-sur-Dronne, un des plus beaux villages de France et site BCN-BPF).

Autres décisions :

- organiser au moins une manifestation annuelle sur chaque Base VTT,
- travailler systématiquement avec les collectivités territoriales, chacun dans sa région (Communautés de communes, Conseil départementaux, etc.),
- coordonner les activités du groupe en relation avec les autres groupes de travail de la CNVTT : accueil des vététistes dans les clubs, VTT Sportif, manifestations à label, etc.,
- se faire connaître et communiquer avec l'extérieur (clubs, non licenciés, Presse, offices de tourisme, etc.),
- « L'accueil des vététistes dans les clubs » piloté par Jacques CHAILLOUX.

Décisions en attente :

- > créer un kit de communication spécifique VTT à installer sur nos randonnées > Kakémono,
- > augmenter la différence de tarif de nos randonnées du dimanche entre licenciés et non-licenciés (passer de 2 à 3 euros),
- > réaliser un sondage auprès de l'ensemble des clubs (état des lieux et stratégies d'accueil),
- > créer une lettre d'information spécifique à l'activité VTT à destination du responsable VTT des clubs.

Autres propositions :

- créer une convention de pré-accueil spécifique VTT,
- proposer une licence « Famille VTT » (idem famille + enfant au tarif école),
- intégrer dans le challenge des écoles cyclo l'organisation de Rallye Raid VTT à destination des familles VTT,
- coordonner les activités du groupe en relation avec les autres groupes de travail de la CNVTT : Grands itinéraires, VTT Sportif, manifestations à label,
- **« Les délégués VTT des CoDep et des CoReg »** constituent un maillon important dans l'application du projet fédéral. Ils ont la connaissance du terrain, des élus locaux avec qui ils élaborent des projets de nouvelles bases VTT, l'organisation de manifestations à label, etc.

> Le bilan de l'année 2018 en chiffres :

- * Plus de 14 000 vététistes ont participé aux 10 Vertes Tout-Terrain en 2018.
- * Près de 1 500 vététistes ont participé à la Maxi-Verte 2018, avec une participation moyenne de 1 200 vététistes par jour. Celle-ci a eu lieu du 10 au 13 mai 2018 à Ussel et à Meymac (19).
- * Plus de 400 vététistes ont participé à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui a eu lieu à Épinal (88) du 05 au 12 août 2018.
- * 78 Bases VTT sont labellisées par la Fédération au 1^{er} septembre 2018.

> Et les rendez-vous VTT de 2019 :

- * La Maxi-Verte 2019 aura lieu du 30 mai au 2 juin 2019 en Loire-Atlantique, au départ du lac de Savenay. L'organisateur de cette édition 2019 sera le Comité départemental de cyclotourisme de Loire-Atlantique.

- * Au 1^{er} septembre 2018, le calendrier des Vertes Tout-Terrain 2019 est en cours d'élaboration. Une réunion avec les derniers organisateurs de Vertes Tout-Terrain a été organisée le samedi 29 Septembre 2018 au siège de la Fédération, celle-ci a permis notamment d'envisager le calendrier des Vertes Tout-Terrain pour les années à venir.

FORMATION

Claude ROBILLARD

Le séminaire annuel de la commission nationale Formation (CNF) s'est déroulé les 14 et 15 octobre 2017 au siège de la Fédération. Comme chaque année celui-ci fut riche en échanges.

Le plan de formation est entré dans sa phase terminale de mise en place en septembre. Les qualifications se mettent progressivement en place.

Au cours de l'année, le Comité directeur a pris la décision de porter la durée de validité d'une qualification à 5 ans au lieu de trois actuellement. Ce changement va prendre effet au 31 décembre 2018. En contrepartie de cette modification les éducateurs devront fournir un compte rendu d'activités.

Un stage instructeur a eu lieu au Centre Cyclotouriste des 4 Vents début Mars. Neuf stagiaires tous très motivés pour la mise en place d'actions de formation tant d'éducateurs que de dirigeants dans leurs régions d'origine. Celui-ci était animé par les membres de l'ETN et de la CNF. Carmen BURGOS en tant que membre du Comité directeur est venue présenter le projet fédéral qui a donné lieu à des échanges très positifs. La démarche projet a été plus particulièrement développée tout au long de ce stage.

La gestion informatisée de la Formation apporte incontestablement un meilleur suivi des qualifications. Les DRF inscrivent les stages à tout moment de l'année. Les candidats s'inscrivent en ligne. À la fin du stage le responsable pédagogique valide ou ne valide pas la qualification. La qualification apparaît immédiatement sur la licence. À la fin de la validité de la qualification l'intéressé reçoit un mail pour lui signifier qu'il doit effectuer une mise à niveau. Des améliorations vont encore être apportées à la fin de l'année pour mieux répondre aux remarques faites par les intéressés.

La CNF souhaiterait renforcer les groupes de travail pour mieux répondre aux nombreux défis qu'il convient de relever, comme :

- **La vélo-école**

Suite à une enquête effectuée auprès du club ; un certain nombre a répondu qu'il souhaitait créer une vélo-école dans son club. Il convient de mettre en place au cours de l'automne une formation Initiateur Mobilité à vélo.

Il faut préciser que la vélo-école est à l'urbain et aux adultes ce que l'école cyclo est aux jeunes.

- **Le vélo à assistance électrique**

Cette nouvelle technologie se développe de façon considérable et nous devons, dans chaque club, être en capacité à accueillir ces nouveaux pratiquants. Des journées de formation seront proposées dans les régions pour permettre de répondre à la demande.

- **Les dirigeants**

Ils sont la base du fonctionnement de nos structures. La réglementation évolue, la société évolue ; il convient de s'adapter. Des stages de formation sont proposés dans les départements afin de répondre aux attentes et de sensibiliser les acteurs de terrain à l'évolution.

Le centre de ressources. La documentation fédérale est très dense et il convient de la mettre à jour et d'en créer de la nouvelle.

Un groupe d'experts composé d'instructeurs s'est mobilisé pour cette tâche.

L'année 2017/2018 a connu une progression du nombre de personnes formées comme le montre le tableau ci-après. La mise en place d'actions post-stage pendant une année pour les moniteurs explique la diminution de ceux-ci. L'année 2018/2019 devrait retrouver sa vitesse de croisière.

ANIMATEUR	INITIATEUR	MONITEUR	AUTRES
324	222 (dont 65 JEF)	74	580
453	363 (dont 64 JEF)	296 (dont 250 rvt)	520

La CNF remercie les commissions qui ont accepté de se rencontrer pour échanger sur nos problématiques et ainsi contribuer à faire évoluer le système.

COMMISSION BREVETS SPORTIFS & OUTILS NUMÉRIQUES

Jean-Philippe BATTU

Au cours de cet exercice, la commission a principalement fonctionné au travers de réunions téléphoniques.

Nous avons essentiellement traité les points suivants :

1. Rédaction d'un cahier des charges pour la mise en place d'un logiciel pour le suivi et l'homologation des Brevets fédéraux (BF). Il a été proposé au Comité directeur au second semestre 2018.
2. Validation des nouveaux délais et leur simplification pour les Brevets fédéraux, avec la création d'un brevet de 2 500 km.
3. Donner une dimension Gravel aux Brevets fédéraux.

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Christian PROPONET

Les principales actions ont été de :

- Converger à tous les niveaux vers une Fédération 2.0 (dématérialisation). Une préoccupation certaine des structures et du siège.
- Favoriser l'utilisation d'*Optimouv* par les structures fédérales, outil d'aide à l'optimisation des déplacements lors de rencontres sportives (outil porté et testé par la Fédération française de basket-ball et le ministère en charge des Sports). Malheureusement, les structures décentralisées sollicitées ne se sont pas senties concernées.
- Accompagner les clubs et les structures fédérales vers la fin de la vaisselle plastique jetable à l'horizon 2020 (recensement des premières solutions).
- Inviter les clubs et les structures fédérales à « éviter – réduire – trier – collecter & recycler les déchets » ; sans oublier la restauration durable et les achats locaux : les clubs organisateurs jouent le jeu.

- Faire la promotion du concept de Développement durable sur *Cyclotourisme-mag* et dans la revue *Cyclotourisme*: de nombreux articles publiés.
- Sensibiliser à la dimension sociale du Développement durable: actions en direction des personnes en situation de handicap, des personnes défavorisées, des détenus, etc. Une excellente prise en compte sur le plan national.
- Contribuer au respect et à la préservation de la biodiversité : des efforts peuvent être réalisés.
- Encourager et valoriser toutes actions en direction du Développement durable : en cours pour 2019 au travers des aides aux structures.

Pour l'exercice 2018 - 2019, deux sujets sont déjà en cours :

- annexion dans les cahiers des charges des manifestations fédérales d'un paragraphe relatif à des comportements éco-responsables,
- discussion avec une association pour mettre en place sur certaines manifestations la récupération de déchets sur les parcours.

Au-delà des grands objectifs ci-dessus, il y a lieu de rappeler ce que vous êtes nombreux à faire :

- promotion d'une pratique du vélo sans esprit de compétition, mais au contraire avec un fort esprit d'équipe et le sens du partage,
- organisation d'événements écoresponsables,
- promotion du vélo comme une alternative aux moyens de transport polluants au quotidien,
- favorisation et mise en avant de la pratique féminine du vélo,
- sensibilisation des jeunes à la sécurité à vélo et leur transmettre les bonnes pratiques dès le plus jeune âge,
- valorisation de la pratique du vélo pour se maintenir en bonne santé,
- développement sur le territoire français du tourisme à vélo pour tous et partout,
- accessibilité du cyclotourisme aux personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Les principaux thèmes rappelés ci-dessus démontrent bien la transversalité du développement durable et le fait que chaque commission doit s'approprier ce sujet.

Nous ne pouvons que vous encourager, dans vos diverses structures, à décliner ces thèmes en actions concrètes.

COMMISSION ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET ASSURANCES

Jacques VAGNER

La commission s'est réunie les 20 mars et 18 septembre 2018.

En plus de ses activités récurrentes (réponses aux questions concernant les règlements et les assurances, dépôt à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) de noms de marques, des logos et dessins, gestion des demandes de médailles fédérales, analyse sur le Journal Officiel (JOCE) des créations d'associations non affiliées (dont l'objet concerne la pratique du vélo) la Commission a eu à traiter les sujets ci-dessous.

1. Charte et Comité d'éthique et de déontologie :

La loi du 1^{er} mars 2017 n° 2017-261 a été promulguée après une adoption à l'unanimité par les deux chambres du Parlement. Elle a modifié le Code du sport qui prévoit désormais que :

- * les fédérations délégataires doivent établir une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la charte du CNOSF,
- * elles doivent instituer en leur sein un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte,
- * il a été décidé par le Comité directeur d'adapter nos règlements fédéraux pour s'y conformer en prolongeant les fonctions préexistantes du Comité des sages.

Il reviendra à la commission Culture, Éthique et Patrimoine de rédiger la Charte d'éthique et de déontologie. En attendant, c'est la charte adoptée par l'Assemblée générale du CNOSF le 10 mai 2012 qui servira de référence, La commission Administrative Juridique et Assurances se charge de mettre les règlements fédéraux (statuts, règlement intérieur et règlement disciplinaire) en conformité avec la loi.

2. Règlement Général pour la Protection des Données :

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018.

Il s'agit d'un règlement européen publié voici deux ans. Il s'impose à tous les États Membres et en particulier à toutes leurs associations. Pour faire face à leurs obligations, celles-ci doivent établir une feuille de route recensant et hiérarchisant les actions à mener.

Une telle feuille de route a été approuvée en Comité directeur. Elle liste une série d'actions commençant par une information des licenciés, des clubs et des structures déconcentrées.

3. Situation des clubs et licenciés en Nouvelle-Calédonie :

Un référendum a été organisé en novembre 2018 sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie pour que ses électeurs se déterminent sur son indépendance. En fonction des résultats de ce référendum et des conséquences réglementaires, la situation des clubs de cette Collectivité Régionale d'Outre-Mer (CROM) à statut particulier devra être revue.

4. Insertion d'un texte d'avertissement à l'entrée du site veloefrance.fr :

Les circuits route ou VTT proposés par nos structures font l'objet de parcours indiqués sur carte avec fléchages. Toutefois un certain nombre de circonstances locales et temporaires peuvent en rendre l'utilisation difficile, risquée ou impossible. Afin de protéger la responsabilité des structures qui les ont établis, il conviendra d'indiquer sur nos sites et fiches circuits un texte d'avertissement destiné à protéger les clubs et structures qui les ont proposés : « Le site veloefrance.fr est un site d'affichage de circuits à vélo et d'indication d'informations complémentaires. Les contenus sont affichés à titre d'information. Si vous détectez une erreur ou une omission dans les contenus, nous vous remercions de le signaler à l'adresse mail suivante: veloefrance@ffvelo.fr.

Ces contenus n'engagent en aucun cas la responsabilité de la Fédération française de cyclotourisme, de ses organes déconcentrés ou des clubs affiliés en cas de dommage direct

ou indirect découlant de la non-conformité des circuits ou des informations associées avec la réalité.

L'utilisateur exerce son activité sous sa propre responsabilité, vis-à-vis des tiers, pour tout accident, dégât, dommage de quelque nature que ce soit, survenu au cours de cette activité».

5. Évolution des statuts et du règlement intérieur à la demande de la commission Électorale :

À la demande de la commission Électorale, la commission Administrative et Juridique a amendé et validé des propositions de modifications des Règlements fédéraux afin de mettre en concordance les textes avec le fonctionnement de la commission Électorale.

6. Assurances :

L'année 2018 a été la première année du renouvellement du contrat avec Allianz résultant de l'appel d'offres de 2017. Rappelons que pour la partie assistance-rapatriement depuis 2011, Allianz Global Assistance est le nouveau nom de Mondial Assistance à l'international.

Le nom de Mondial assistance est conservé en France.

En dehors des contacts quasi journaliers par téléphone ou messagerie, deux réunions d'étape sont prévues par an avec le cabinet Gomis-Garrigues. La première a eu lieu au siège le 12 avril et la seconde le 16 octobre 2018. Elles ont permis de traiter les sinistres importants, les cas particuliers ou nouveaux et de suivre l'évolution du contrat après les 4 années précédentes.

Le nombre de licences payantes a fortement diminué passant de 112 925 en 2014 à 108 368 en 2017. Le nombre de licences gratuites a augmenté passant de 6 595 en 2014 à 7 654 en 2017. D'autre part le nombre de licences sans assurances fédérales (clubs faisant appel à un assureur autre) est passé de 1 991 en 2014 à 1 367 en 2017. Les nombres de formules et de déclarations d'accidents évoluent de la même façon :

SAISON	2014	2017
Mini braquet	4055	3037
Petit braquet	98013	97120
Grand braquet	10857	8166
Déclarations	2821	2552

Le total des montants des sinistres supportés par l'assureur pour l'année 2014 est de 2325 513 euros, y compris 223 924 euros de provisions pour 18 dossiers encore ouverts au 15 mars 2018.

Pour l'année 2017, il est difficile de comparer les montants réglés, car le montant des provisions est supérieur aux montants déjà versés, avec un sinistre très important.

Pour ce qui est de l'assistance, 49 dossiers ont été ouverts en 2014 et 47 en 2017. Le nombre de dossiers annulation séjours ouverts en 2014 est de 19, et de 28 en 2017.

COMMISSION ACCUEIL POUR TOUS

Sylvie FORZANI

L'ambition de la Commission est de permettre à tous de pratiquer le cyclotourisme. Elle se compose :

- D'un groupe de travail « Les outils » (actualisation et suivi des *Cyclo-découvertes*, de la Fête du Vélo, de la Convention pré-accueil).
- D'un groupe de travail Accueil des PSH (Personnes en Situation de Handicap).

LA FÊTE DU VÉLO :

- 474 organisations au niveau national, 140 en 2017,
- 205 clubs, soit 7% et 269 collectivités et associations,
- 45 % ont organisé une *Cyclo-découverte*.

LA CONVENTION DE PRÉ-ACCUEIL

Christian HUORT et Gilbert FORZANI

Pour sa 9^e année d'existence, la convention de pré-accueil continue de présenter un bilan positif, 57 CPA au 31 Août. Malgré les mauvaises conditions climatiques du printemps qui ont incité de nombreux clubs à reporter leur action d'accueil en fin d'été et en automne, les conventions 2018 terminées à fin juillet (35%) indiquent que 47,2% des participants ont pris une licence.

Par la diversité des utilisations que les clubs en font : accueil des pré-retraités, des femmes, des familles, des personnes en situation de handicap, des jeunes, des populations des quartiers défavorisés, elle est aussi utilisée dans le périscolaire, les vélo-écoles et depuis 2017, dans le cadre du « Sport-santé ».

La convention de pré-accueil permet de varier les activités des clubs en créant des sections différentes et l'augmentation souvent significative des effectifs. Près de 70% de ces nouveaux licenciés ont renouvelé leur adhésion.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Terme ACA

Pour améliorer la visibilité vis-à-vis de l'extérieur, le terme ACA sera remplacé, le Comité directeur fédéral a décidé la création d'un groupe de travail pour le changement de la terminologie de la Fédération. Pour une harmonisation, nous attendons l'avis de cet atelier.

COMMUNICATION DES ACTIONS DANS LES STRUCTURES

François BEAUDOIN

La collecte de toutes les actions menées dans les clubs, pour l'accueil des personnes en situation de handicap, doit permettre d'apporter des exemples, des outils pour entrer dans la dynamique de l'accueil pour tous.

Cette démarche a, pour l'instant, donné peu de résultats, nous devons convaincre les structures que la communication, le dialogue entre les clubs, l'échange de leurs expériences peut et doit être le déclencheur de l'accueil pour tous dans tous les clubs.

LA SEMAINE FÉDÉRALE À ÉPINAL AVEC LES PSH

Lionel BARBOTIN

- Le samedi 04 août après-midi, un pot d'accueil a été offert par la FFCT.
- Le jour du pique-nique un accueil « découverte de l'activité » a été proposé, 45 PSH présents et 48 personnes invitées par la Cosfic devaient y participer ; malheureusement, la météo capricieuse a écourté cette belle initiative.
- La remise du tandem par AG2R au CoDep 88 a été faite sur l'esplanade devant la Rotonde.
- La sensibilisation du handicap organisée par Patrick TOURETTE, essai de ses vélos adaptés, qui s'est déroulée le lendemain, sur le parking de la permanence, a été une vraie réussite.
- 25 personnes, 15 PSH et 10 pilotes, étaient hébergées non loin de la permanence, dans l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) et 86 PSH étaient installées sur le camping fédéral.
- 7 pilotes venus de l'extérieur pour l'accompagnement et le remplacement ont renforcé l'équipe des accompagnants.

LES FÉMININES

En début d'année, Nadège GARCIA, conseillère technique nationale, a envoyé aux structures un questionnaire dont le but était de recenser les actions en faveur de la mixité et des féminines à la FFCT depuis « *Toutes à Vélo - Strasbourg 2016* » afin de promouvoir toutes dynamiques à ce sujet. À ce jour nous n'avons eu que très peu de réponses (une dizaine).

L'ACCUEIL DANS LES CLUBS

L'enquête dynamique, ciblée sur quelques clubs, commencée début 2018, montre que certaines actions comme la création d'un groupe « Cool », l'organisation de sorties en semaine, permettent l'arrivée de nouveaux licenciés.

OBJECTIFS 2019

- Pour les PSH :
 - > préparer la Semaine fédérale à Cognac, en Charente, l'accueil des PSH, la journée du pique-nique,
 - > collecter toutes les actions qui sont déjà menées dans les clubs pour permettre l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Les féminines : « *Toutes à Vélo - Toulouse 2020* » poursuite des préparatifs.

RAPPORT POUR LE CENTRE CYCLOTOURISTE DES 4 VENTS

Dominique LAMOULLER

L'année 2018 aura été marquée par trois événements majeurs : après plus de dix ans de patience, le raccordement des bâtiments au réseau d'assainissement sur la commune d'Aubusson-d'Auvergne est actif. Les travaux de l'ensemble des réseaux techniques ainsi que la mise aux normes de certains plus anciens et vétustes ont été réalisés au début de cette année. Les travaux de la nouvelle salle de réunion, et l'espace détente ont pu débuter en septembre 2018. Nous espérons pouvoir installer par la suite des chalets qui offriront un hébergement plus propice aux familles entre autres, mais cela dépendra de nos moyens financiers.

Des améliorations pour les personnes en situation de handicap sont prévues également dans ce projet.

Le troisième événement a été l'organisation de la Semaine nationale et européenne des jeunes (SNEJ) au Centre cyclotouriste des 4 Vents en juillet. Nous avons accueilli 870 personnes sur notre Centre en utilisant un terrain de 2 hectares jouxtant celui du Centre des 4 vents. Nous avons pu également bénéficier de l'aide précieuse des bénévoles du Puy-de-Dôme, de l'Allier et des autres régions de France pour pouvoir répondre aux exigences d'un tel rassemblement. Sans les bénévoles cette organisation n'aurait pas été possible. Je les en remercie vivement et je reste admiratif sur leur implication. Sans oublier bien sûr les bénévoles de la sphère jeunesse et tous les encadrants de nos CoReg qui permettent à nos jeunes de vivre une semaine intense et exceptionnelle. Heureusement le beau temps fut également de la partie.

Notre nouveau Centre devrait être opérationnel et plus fonctionnel à l'ouverture 2019. Nous allons encore améliorer certains points d'équipement et lancer une véritable campagne de communication et de promotion. Cela doit améliorer sa fréquentation mais surtout l'usage de cet outil dédié au cyclotourisme pour nos structures et nos adhérents. En plus des stages.

Il faut noter que les séjours programmés au Centre cyclotouriste des 4 Vents peuvent recevoir des participants en pension complète mais aussi en camping et sans prestations. Ces différents tarifs seront indiqués en 2019 sur le catalogue séjours.

Toutes ces précisions seraient inutiles si les clubs, les CoDep et les CoReg faisaient de manière plus dynamique la promotion de notre Centre cyclotouriste des 4 Vents afin de promouvoir toutes les activités diversifiées du cyclotourisme. C'est également un lieu de rencontres et d'échanges inter-générationnels entre toutes nos régions de France que vous soyez routiers, vététistes ou marcheurs.

La maison des cyclotouristes, financée par les adhérents de la FFCT depuis 1980, n'attend que votre présence pour vivre et favoriser le développement du tourisme à vélo sous toutes ses formes. Une équipe dynamique et dévouée vous attend au cœur de la France.

Je réitère mes propos lors de l'Assemblée générale de Moulins fin 2017, si tous les CoDep et les CoReg organisaient chacun un séjour une fois par mandat de quatre ans au Centre cyclotouriste des 4 vents non seulement des échanges naîtraient entre régions et départements, mais en plus le Centre serait alors opérationnel et pourrait présenter un résultat satisfaisant.

COMMISSION RELATION AVEC LES STRUCTURES

Jean-Marie BROUSSE

La Commission s'est attachée à corriger et à mettre à jour les documents qui figurent dans l'espace fédéral onglet Gestion documentaire.

À savoir les trois fiches conseil, dont la N°1 traitant de la déclinaison du Projet fédéral, la N°2 traitant de l'intérêt d'adhérer à la FFCT, et la N°3 traitant des missions des CoDep et CoReg. N'hésitez pas à les consulter.

Nous avons également lu tous les comptes rendus des structures qui nous ont été adressés, même si on voit en règle générale une baisse d'effectifs et une baisse de fréquentation des Assemblées générales, ce n'est pas le cas pour tout le monde. En effet certaines structures voient leurs effectifs augmenter et ont des participations intéressantes à leurs assemblées.

@STRUCTURES-INFOS

Les numéros parus de janvier à juin 2018 ont permis aux clubs, CoDep et CoReg d'avoir des informations pratiques sur le fonctionnement et l'évolution de la Fédération.

Ces documents n'ayant qu'une durée de vie limitée, ne figureront dans l'espace fédéral que ceux concernant l'année N. Les autres seront archivés.

LES RÉCOMPENSES DÉLÉGUÉES AUX STRUCTURES

La Commission a validé les demandes de récompenses souhaitées par les structures lors d'une réunion début octobre.

Les dates limite pour les demandes de mérites du cyclotourisme et de diplômes de reconnaissance fédérale sont désormais le 30 septembre de chaque année. Il est important de respecter ce délai afin qu'un maximum de personnes puissent être récompensées.

Nous avons attribué 392 mérites et 151 diplômes de reconnaissance, ce qui reste en dessous du seuil que nous devrions atteindre.

COMMISSION TOURISME

Béatrice BARRIÈRE

La commission Séjours s'est réunie quatre fois en 2018.

Elle a proposé 22 séjours à l'étranger et en France. Trois ont été annulés souvent par manque de participants (Israël, Sicile et Géorgie). En revanche certaines destinations ayant connu un réel succès, nous avons dû doubler l'organisation, telle que Cuba.

Des nouveaux séjours ont été programmés cette année comme : Ouzbékistan, Russie, Cuba, Géorgie, Mexique, Taïwan et Amérique centrale.

Lors de la Semaine fédérale d'Épinal, un stand a été tenu par les membres de la Commission.

Résultat : de nombreux contacts, échanges et pour certains participants la découverte de nos séjours. Il est dommage que notre catalogue ne soit pas connu de tous. Merci aux clubs d'en faire la promotion lors de vos réunions.

Chaque soir un tirage au sort a eu lieu avec à la clé un week-end ou un séjour chez un de nos partenaires hébergeurs. Qu'ils en soient remerciés.

En collaboration avec Eurasia, nous avons accueilli en juillet un groupe de Chinois qui a effectué un voyage itinérant entre Aix-en-Provence et Annecy.

En août ce fut une nouveauté avec un accueil de 26 Chinois (jeunes, parents et professeurs) qui ont découvert les Châteaux de la Loire.

Je tenais à remercier tout particulièrement les moniteurs qui ont accompagné ces séjours, les clubs qui ont organisé chez eux un accueil extrêmement chaleureux et le groupe « matériel et logistique » qui a préparé le matériel (vélos, véhicules, etc.) pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

2008/2018 : anniversaire de Paris-Pékin. À cette occasion, un rassemblement a été proposé en mars dans le centre de la France. Beaucoup ont pu s'y retrouver et se remémorer de bons souvenirs. Fin octobre – début novembre, un séjour anniversaire a été proposé en Chine.

LABELS « TERRITOIRE VÉLO » (TV)

- 37 TV mais 34 TV à jour de convention,
- 10 TV en renouvellement cette année,
- 3 candidatures en cours,
- 2 candidatures en attente de dossier,
- Prévus de 3 labellisations nouvelles d'ici novembre/décembre

En septembre s'est tenu un séminaire à Belfort regroupant les deux labels Territoire Vélo et Bases VTT. Celui-ci était réservé aux services techniques des villes et/ou territoires labellisés afin d'échanger sur des sujets précis.

Présents également certains CoReg et CoDep qui ont participé à la mise en place des labels.

COMMISSION CYCLOMONTAGNARDES ET GRANDS RAIDS

Jean-Jacques PECH

En 2018, les actions initiées lors des dernières années ont été poursuivies pour la plupart, avec toujours le même objectif, celui de mieux faire connaître ces manifestations aussi bien auprès des licenciés et structures de la Fédération, qu'auprès des non-licenciés et du grand public.

3 644 cyclos ont participé aux 4 Cyclomontagnardes en 2018 (année paire) :

- La Cyclomontagnarde du Jura (39), 2 et 3 juin 2018 – 793 cyclotouristes,
- La Cyclomontagnarde d'Annecy (74), 9 et 10 juin 2018 – 1 048 cyclotouristes,
- La Cyclomontagnarde Luchon – Bayonne (31), 23 et 24 juin 2018 – 1 055 cyclotouristes,
- La Cyclomontagnarde des Vosges (68), 30 Juin et 1^{er} juillet 2018 – 748 cyclotouristes.
- La Cyclomontagnarde des Monts d'Auvergne (63), prévue initialement les 16 et 17 juin 2018 a été annulée faute de bénévoles.

Par rapport au bilan de participation de l'année 2016 (année paire), il y a eu une légère baisse de participation de 145 cyclotouristes. Malgré une offre moindre en nombre de Cyclomontagnardes en 2018, quatre contre cinq en 2016, le bilan est plutôt encourageant. Cependant, certaines manifestations ont subi une légère baisse de fréquentation, entre 5% et 9%, quand d'autres ont connu une importante hausse de participation, comprise entre 38% et 68%.

En synthèse, la participation en 2018 est d'environ 911 participants par Cyclomontagnarde, contre 758 en 2016.

L'objectif de la Commission est de faire en sorte qu'il y ait 1 000 participants par Cyclomontagnarde à l'horizon 2020 semble être réalisable. Le Comité directeur fédéral a validé le calendrier suivant pour les Cyclomontagnardes 2019. Nous aurons donc six manifestations.

Les points positifs sont qu'il n'y aura aucun chevauchement et que nous aurons trois Cyclomontagnardes en juin et trois autres en juillet :

- La Cyclomontagnarde du Vercors (26), 15 et 16 juin 2019,
- La Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées (65), 22 et 23 juin 2019,

- La Cyclomontagnarde du Morvan (58), 29 et 30 juin 2019,
- La Cyclomontagnarde des Vosges Celtiques (67), 6 et 7 juillet 2019,
- La Cyclomontagnarde de Limoux en Pyrénées Audoises (11), 13 et 14 juillet 2019,
- La Cyclomontagnarde B.R.A. (38), 20 et 21 juillet 2019.

Enfin, la commission Cyclomontagnardes et Grands Raids continue actuellement de travailler sur la modernisation et la dynamisation des Cyclomontagnardes existantes.

COMMISSION SPORT-SANTÉ

D^r Yves YAU

Après une très dense année 2017 au cours de laquelle a été finalisé l'apport du cyclotourisme dans le cadre du sport sur ordonnance, l'élaboration du *kit santé* et l'édition du fascicule *Cyclo-santé*, l'activité de la Commission a été moins dense.

- La Commission Sport-santé, ses membres (dont un renouvellement en la personne du D^r Patrice DELGA, auteur d'un bel article à propos de la physiologie féminine et du vélo paru dans *Cyclotourisme* n° 680) et les personnes qui interviennent ponctuellement se sont efforcés, comme à l'habitude, de répondre aux demandes d'animation concernant leur domaine. C'est là une des missions majeures de la Commission.

Un nombre conséquent de ces réunions de tous ordres a pu se dérouler, avec une préférence pour la saison hivernale. Toute structure, y compris les clubs, peuvent faire appel à nous. Tous types d'interventions peuvent être demandées. Y compris les stages Sport-santé sur 2 ou 3 jours.

Il arrive aussi que nous soit demandé de présenter l'apport du cyclisme non compétitif pour la santé vers des publics généralement non avertis. Cela est aussi l'occasion de mettre en valeur notre Fédération.

- La rubrique santé de la revue *Cyclotourisme* est toujours parfaitement menée par Daniel JACOB. La satisfaction des lecteurs, souvent exprimée au gré des rencontres, reste une constante.
- Enfin, on ne peut éviter de revenir sur l'instauration du certificat médical associé à la prise de licence. La quasi totalité des licenciés des années précédentes ont mené cette démarche auprès de leur médecin. Certaines pathologies, essentiellement cardiaques, ont ainsi été dépistées et certaines juste à temps. Cette massive prise de conscience de l'enjeu santé par les cyclos a été une grande satisfaction.

COMMISSION FAMILLE 2018

Élisabeth PICAUT

L'Observatoire du cyclotourisme nous a présenté la pratique courante des usagers de la bicyclette que je résume en quelques points :

- 89% des pratiquants l'utilisent pour des randonnées et des balades,
 - 45% lorsqu'ils sont en vacances,
 - 35% roulent une à deux fois par mois et 25% une fois par mois
- Le vélo leur évoque la nature pour 63%, la découverte pour 56%,

la santé et le bien être pour 55%, la liberté pour 50% et profitent du vélo pour passer un moment en famille pour 44%.

Le but de la commission Famille correspond parfaitement aux attentes des usagers.

Le problème c'est que nous ne savons pas accueillir suffisamment les nouveaux pratiquants.

Aussi nous avons démarré une série de réunions auprès des CoDep et des clubs pour leur présenter un diaporama sur l'accueil des nouveaux et des familles en particuliers.

C'est François PRETOT de la commission Famille qui en a eu l'initiative.

Il a déjà organisé cinq réunions dans six CoDep de sa région et il envisage de se déplacer dans les autres régions ; Il n'attend que votre invitation.

L'organisation d'une Cyclo-découverte, ne serait-ce qu'une fois par mois à la belle saison mais de façon régulière (par exemple tous les premiers dimanches du mois d'avril à septembre) vous permettrait de fidéliser les participants.

Pourquoi encore aujourd'hui si peu de Cyclo-découvertes sont-elles proposées dans vos clubs et donc sur le calendrier fédéral OIN ?

Quand vous avez démarré le vélo, étiez-vous suffisamment entraînés pour accomplir des exploits en distance et en dénivelé ? Non.

Vous avez progressé car les anciens vous ont appris ! Alors aujourd'hui c'est à votre tour de transmettre votre savoir. Je compte sur vous tous.

Si vous avez lu la revue *Cyclotourisme* de juin (et vous l'avez tous lue), vous avez pu découvrir un dossier famille qui traite de l'accueil dans les clubs. Il vous donne les clés d'une réussite assurée avec des enfants et leurs parents.

N'ayez pas peur de les recevoir, vous leur apporterez beaucoup mais ils vous apporteront encore plus.

Encore cette année une seule concentration des Chérubins s'est déroulée à Saint-Laurent-sur-Loire avec un franc succès.

Cette concentration des Chérubins, qui existe déjà depuis plusieurs années, ne se développe pas dans tout l'Hexagone et c'est fort regrettable.

Interrogez les familles participantes et vous saurez ce qu'elles en pensent. Elles vous diront qu'elles voudraient participer à d'autres sorties en famille mais qu'elles ne trouvent pas de clubs.

Car en dehors des Chérubins, il y a trop peu de randonnées familles dans les clubs.

Toujours la même question : qu'est ce qui retient le club, le CoDep ou le CoReg à s'investir dans l'accueil des familles et l'organisation d'une concentration des Chérubins ?

C'est pourtant le premier tremplin pour accueillir des jeunes dans un Point accueil jeunes ou dans une école cyclo.

Dans les deux cas un vif succès avec des familles et des enfants très heureux. Vous avez pu lire des articles dans la revue fédérale de juillet qui devraient vous en convaincre.

2019

Une seule concentration des Chérubins organisée par la famille PRETOT dans la forêt d'Orléans à Gien dans le Loiret.

GRANDES MANIFESTATIONS ET BREVETS DE TOURISME 2018

Ghislaine CHARTON

LES MANIFESTATIONS À LABELS

Voici en quelques points le bilan des actions menées au cours de l'année 2018. La participation aux concentrations nationales reste stable par rapport aux chiffres de l'an passé.

1. Pâques-en-Provence à Barbentane (Bouches-du-Rhône : concentration répartie sur trois jours) : Beau week-end ; ils étaient environ un millier à vélo venus de toute la France et même de l'étranger pour honorer cette traditionnelle fête pascale. La journée du dimanche 1^{er} avril était organisée par le club ASPTT Avignon.

Quant aux parcours du samedi 31 mars et du lundi 2 avril, ceux-ci étaient organisés par un club voisin « AS Gazelec Cyclo Aramonais » dans le Gard. Plus de 900 participants sur les deux jours (Route, VTT). Un total de 1 900 participants contre 1 000 en 2017 à Vénéjan dans le Gard ont parcouru les itinéraires. Merci à tous ces organisateurs et bénévoles.

L'accueil particulièrement chaleureux a été remarqué partout.

2. Pentecôte à Castelnaudary (Aude) :

Castelnaudary a reçu pour la 1^{ère} fois une concentration nationale ce qui a permis à 420 cyclotouristes de parcourir cette belle région, 480 cyclos étaient à Thouars (Deux-Sèvres) en 2017.

3. Semaine européenne à Staszów en Pologne :

832 inscrits (France 377, Allemagne 5, Anglais 7, Ukraine 56, Pologne 349, Belgique 20, Portugal 9, Slovaquie 3, Suisse 2, Autriche 2, Israël 2) contre 1 268 en 2017 (Luxembourg).

Remerciements à nos amis Polonais pour leur hospitalité.

4. Les concentrations des Chérubins sont des valeurs sûres : 130 participants contre 90 en 2017.

Cependant on constate qu'elles ont du mal à se développer une seule manifestation contre deux l'an passé. Pourtant le succès est là à chaque organisation. Merci à la famille MARION PELLE, organisatrice de la concentration en Sologne qui a permis de multiples visites dont Les Châteaux de la Loire.

Conclusion : un manque de candidatures concernant les manifestations à label a été très ressentie cette année.

Plusieurs projets sont en cours pour l'avenir, vous pouvez prendre contact avec la Commission.

LES PRÉVISIONS 2019

Pâques en Provence	du 20 avril au 22 avril	Upaix (Hautes-Alpes)
Pâques en Périgord	du 20 avril au 22 avril	Bergerac (Périgord)

Ascension	du 29 mai au 02 juin	Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence)
Pentecôte	du 08 juin au 10 juin	Centre cyclotouriste des 4 Vents (Puy-de-Dôme)
Semaine Européenne	du 29 juin au 06 juillet	Belmonte (Portugal)
Semaine fédérale	du 04 août au 11 août	Cognac (Charente)

LES BREVETS

Les participations aux différents brevets s'établissent comme suit :

- **BICF** (Brevet d'initiation au cyclotourisme familial) : belle progression des BICF cette année en intégrant la promotion faite de ce brevet lors de la concentration des Chérubins. Quatorze familles ont validé des cartes pour 57 participants dont 30 jeunes et 11 clubs.
- **Brevet à travers les parcs** : au titre de cette saison le nombre de lauréats du brevet s'élève à 9 contre 10 en 2017.
- **BPF** (Brevet des Provinces Françaises) : au titre de l'année 2018, 3 387 cartes ont été validées soit une augmentation de 9 cartes par rapport à 2017. On peut donc parler de stabilité. Durant cette période 24 lauréats ont terminé leur BPF, alors que 30 cyclos seulement ont débuté celui-ci. Chiffre définitif le 31/12.
- **BCN** (Brevet de cyclotourisme national) : 29 lauréats en 2018.
- **VI** (Voyage itinérant) : 2 500 cartes de routes ont été validées l'an dernier, on en comptabilise 50 de plus en 2018.

BILAN DES RANDONNÉES PERMANENTES (RP) 2018

- Deux RP ont été supprimées :
 - > « La Frontériza » à cause de l'emprunt d'une route nationale devenue dangereuse.
 - > « Les Portes Océanes » raisons diverses, dont franchissement du pont de Saint-Nazaire réglementé pour groupe.
- Une RP reprise par un CoDep : « Le Trèfle Noyonnais », le club gestionnaire ayant quitté la Fédération, la RP est reprise par le CoDep 60 (Oise).
- Labels attribués pour dossiers 2017-2018 : six labels 2018 contre sept en 2017.

Mer-Montagne :

- 140 inscrits en 2018 contre 217 en 2017.
- Homologation de 117 en 2018 contre 205 en 2017.

Dans l'ensemble, nous constatons une bonne activité sur l'ensemble de nos brevets.

Le Challenge de France :

Mis à part les Brevets nationaux (BPF, BCN, Parcs, Européen, etc.), fédéraux de distance, Audax et Randonneurs ainsi que les Randonnées permanentes pour lesquels les données parviennent au délégué du Challenge de France fin septembre, les informations concernant les participations aux AG de structures sont en baisse par rapport aux années précédentes (CoDep 70% / CoReg 92%).

Malgré le barème favorable aux jeunes, peu d'évolution quant aux retours de participations des critères et concours d'éducation routière ; il est toujours difficile d'obtenir dans les défais les participations aux manifestations nationales Jeunes (Semaine jeune, Trait d'Union, critérium). Baisse aussi pour les Vertes Tout-Terrain et les manifestations à label.

Pour les Randonnées permanentes, une expérimentation de retour d'info, centralisée aux structures - CoReg ou CoDep - permettra peut-être d'améliorer dans les années prochaines la collecte des données.

Les organisateurs doivent penser à retourner systématiquement les fiches dans la semaine qui suit l'événement, il y a encore trop de relances à effectuer.

COMMISSION SEMAINE FÉDÉRALE ET TOURS CYCLOTOURISTES

Jacky BROSSEAU

SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME 2018 - ÉPINAL (88)

C'est sous la canicule que nos 10 000 adhérents se sont installés dans les Vosges.

Cette année 24 pays se sont retrouvés en Lorraine, dont 4 279 femmes et 5 764 hommes.

Nous comptons 4 438 familles. Le nombre de participants VTT a été de 555.

Particularité cette année : on dénombre pas loin de 1 000 VAE qui s'intègrent assez bien dans le déroulement de la SF. Même si parfois on peut déplorer quelques manquements de comportement mais qui existent aussi à vélo classique.

Habités à cette forte chaleur depuis plusieurs semaines, nos cyclotouristes pour la plupart partaient tôt le matin afin de ne pas subir le zénith du soleil, évitant ainsi les ennuis de santé dus à cette situation climatique exceptionnellement haute en température. Nous nous attendions et étions préparés à certaines contraintes préfectorales, il n'en fut rien puisque les paramètres déclenchant une possibilité d'interdiction de faire du sport n'étaient pas réunis. Malgré quelques interventions promulguées par les services de secours, nous pouvons dire que cette SF n'a pas connu de soucis particuliers en comparaison avec les années antérieures.

Sur le plan touristique, le choix des routes et la beauté des paysages, n'ont fait que ravir les participants, malgré les reliefs pentus de cette région, les organisateurs ont su adapter les parcours afin que le plus grand nombre puisse trouver son bonheur, un petit « bémol » pour les petits circuits jugés un peu trop difficiles pour les familles.

Le camping fédéral installé sur les 35 ha de l'aérodrome a accueilli 1 317 camping-cars, 947 caravanes et 406 tentes, sa configuration plutôt longitudinale et la difficulté de raccordement aux différents réseaux n'ont pas permis de bien répartir le matériel sanitaire dont les distances étaient quelquefois un peu trop importantes.

Cette année de nouveaux matériels sanitaires (WC) plus profonds ont été appréciés par les campeurs.

Les activités spécifiques des jeunes et des personnes en situation de handicap ont connu un vif succès, remerciements et félicitations aux organisateurs et partenaires.

La permanence située au Palais des Congrès a connu une forte fréquentation malgré les températures élevées qui incitaient les cyclos à rester à l'ombre ou aux buvettes.

Les exposants relativement satisfaits s'inquiètent néanmoins pour l'avenir, la baisse du nombre de participants pourrait mettre en cause la rentabilité de leur investissement.

La sécurité des biens et des personnes nécessite, chaque année et de façon croissante, une présence importante de gardiens et de secouristes dont le coût financier important devient de plus en plus lourd à supporter par les organisateurs. Malgré toutes ces précautions dix chaudières ont été dérobées à Épinal pendant le montage ce qui explique aussi les précautions de surveillance que nous devons exiger pour pénétrer sur le camping.

Cette 80^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme fera partie des bons millésimes. Nous pouvons remercier et féliciter les 1 700 bénévoles impliqués dans cette aventure. Nous remercions également les collectivités locales, la ville d'Épinal, les villes des points d'accueil, les partenaires institutionnels et privés, les services de sécurité.

La commission Semaines fédérales étudie en permanence les évolutions du matériel pour maintenir un degré de confort et de fonctionnalité pour les participants. Un dispositif spécifique a été créé pour la recharge des batteries de VAE. Le rôle de la Commission est aussi d'assurer le suivi de l'ensemble des points d'organisation d'une Semaine fédérale qui se traduit par un cahier des charges copieux et précis.

ACTIVITÉ TCI - 17^e TOUR CYCLOTOURISTE INTERNATIONAL

Face aux déficits importants et chroniques relevés par les commissaires aux comptes de la Fédération lors des deux dernières éditions, la pérennité de cette organisation était posée.

Face à cette situation le Comité directeur fédéral a décidé de reconduire ce tour à condition que le budget soit équilibré.

En conséquence de quoi des solutions d'économie ont été proposées par l'ancien président de la commission fédérale. Les propositions émises, n'ayant pas reçu un écho favorable, ont conduit à la démission de l'équipe qui était en place. Pourtant les exigences simples portaient essentiellement sur des économies de fonctionnement, ne remettant absolument pas en cause la sécurité et la qualité de la manifestation.

Pour 2018, une nouvelle équipe a été mise en place par le président de la commission fédérale, assisté de cinq nouveaux bénévoles.

Ce 17^e Tour cyclotouriste international, partait de Flers dans l'Orne. L'itinéraire a conduit les 34 participants (dont une seule femme) vers l'Ouest en passant par le Mont-S-Michel, les Massifs bretons, la Vendée, le Marais Poitevin, puis remontait vers l'Est par le Limousin, l'Auvergne. Ensuite direction le Nord-Ouest via le Doubs, le Jura, l'Alsace et les Vosges pour un retour vers Flers par Reims, Beauvais et la vallée de l'Eure.

Un périple de trois semaines, 3 300 km en 20 étapes, plus de 30 000 m de dénivelés et plusieurs cols réputés difficiles avec au menu pluie, soleil et brouillard.

Au terme de ce tour, les participants ont exprimé leur totale satisfaction, ils l'ont jugé de qualité supérieure en termes de restauration, d'assistance et d'ambiance, quant aux hébergements ils ont été particulièrement appréciés car, contrairement aux éditions précédentes, les chambres n'étaient pas surchargées (deux participants maxi par chambre d'hôtel et trois en Mobil-Home).

En conclusion et à l'unanimité, les participants souhaitent que le TCI, qui n'a pas été en 2018 déficitaire, soit reconduit en 2020 sous cette formule allégée mais efficace.

Cette décision appartient au Comité directeur, elle sera sans aucun doute liée à la disponibilité des bénévoles qu'il convient de remercier. Mais restons confiant, une équipe sera opérationnelle pour l'organisation du Tour cyclotouriste en 2020.

SPHÈRE JEUNESSE

Commission nationale Jeunesse - Alain RAT
Commission Écoles de cyclotourisme - Marie-Françoise DESBROUSSES

2017-2018

Activités et engagements de la sphère Jeunesse :

- Organisation du séminaire annuel avec les délégués régionaux. Il permet de faire les bilans des actions menées sur l'ensemble du territoire, d'établir les stratégies à développer et d'assurer la transmission jusque dans les clubs et les écoles de cyclotourisme.
- Présence à la Semaine fédérale d'Épinal pour l'arrivée du trait d'union et la Semaine jeunes.
- Au siège fédéral et sur le terrain dans les régions, différentes réunions de travail relatives aux organisations jeunes, à la réalisation et l'accompagnement pour la mise en place des brevets d'éducation routière ainsi qu'à certains projets spécifiques et solidaires des écoles de cyclotourisme.
- Organisation des grandes manifestations nationales pour la jeunesse (Semaine des jeunes, Trait d'union, Concours national d'éducation routière et participation au concours européen d'éducation routière).
- Gestion des écoles de cyclotourisme en relation très étroite avec les CoReg, les CoDep, les clubs et leurs éducateurs.
- Sensibilisation à la Sécurité routière sur le domaine public par le biais des actions éducatives.
- Actualisation et gestion des documents éducatifs.

COMMUNICATION

Cyclotourisme-mag et la revue *Cyclotourisme* retracent très bien les activités jeunes de la Fédération.

LA SEMAINE NATIONALE ET EUROPÉENNE DES JEUNES

En 2018, les jeunes et leur encadrement avaient rendez-vous à Aubusson au Centre cyclotouriste des 4 Vents pour une nouvelle semaine nationale.

Aidée par une météo très clémente, cette nouvelle rencontre fut très réussie, tous les jeunes ont vécu un beau séjour.

Le programme était, comme chaque année, chargé mais apprécié avec entre autres le challenge inter-ligues et son rallye dans la ville, des circuits de découverte de qualité et également un programme d'animation de qualité dont la journée tourisme à Vulcania.

LES ÉPREUVES D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Réservées aux plus petits âgés de 8 à 12 ans, les épreuves d'éducation routière se déroulent en début de semaine. À la fédération, l'éducation routière est incontournable pour les jeunes qui pratiquent le vélo que ce soit sur route ou sur chemin.

La connaissance des panneaux, les mises en situation dans le cadre des déplacements sur le domaine public, l'agilité, le sang-froid, l'observation et la mémorisation lors de la pratique sont totalement intégrés au sein du programme éducatif pour nos jeunes licenciés.

Ces épreuves ont permis de présélectionner les jeunes pour une participation au concours européen à Budapest en Hongrie.

À noter : le Concours national d'éducation routière qui s'est déroulé en octobre 2017 à Quessoy (22) a été magistralement organisé conjointement par le CoDep 22, le club de Quessoy et la sphère Jeunesse.

LES CRITÉRIUMS NATIONAUX

Les épreuves des critères placées dans le cadre de la Semaine sont toujours très attendues.

Cette édition prenait de nouveau en compte le nouveau règlement qui s'avère satisfaire le plus grand nombre bien qu'il ne soit pas connu de certains éducateurs.

À noter la forte participation des plus jeunes dans les catégories 13-14 ans et 15-16 ans.

LE TRAIT D'UNION ROUTE « MORTAGNE-AU-PERCHE – ÉPINAL »

L'objectif du Trait d'union est de rallier la Semaine fédérale de l'année précédente à la Semaine fédérale qui va se dérouler. L'édition 2018 a de nouveau été une longue promenade au travers d'un relief très accidenté.

Malgré ces difficultés, une bonne ambiance a perduré tout au long du séjour. À remarquer de nouveau, les aptitudes physiques des plus jeunes participants qui ont sans soucis renouvelé l'étape qui délivre le diplôme du brevet de 100 km.

LE CONCOURS EUROPÉEN D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Il se déroule chaque année dans un pays européen. Placé sous le patronage de la FIA, le CEER rassemble quatre jeunes (2 garçons et 2 filles de moins de 12 ans) de chaque pays pour concourir sur des épreuves d'agilité, de maniabilité, d'observation - mémorisation, de connaissances du Code de la route et surtout de mise en situation en relation avec la pratique du vélo en territoire urbain.

La France (FFCT) a concouru en septembre 2017 à Tirana en Albanie obtenant la 7^e place sur 23 nations.

En septembre 2018, le concours avait lieu à Budapest en Hongrie. Le résultat est beaucoup moins élogieux puisque malgré les bonnes aptitudes enregistrées lors du stage de perfectionnement, la délégation n'a obtenu qu'une maigre 12^e place sur 23 nations.

Les différentes organisations relatées ci-dessus font parties des grandes manifestations nationales et nous pouvons avancer qu'elles connaissent toujours le même succès.

Il convient de mettre en avant particulièrement la véritable réussite du concept éducatif « éducation routière » pur produit FFCT pour les plus jeunes qui maintenant est reconnu, apprécié et utilisé par nos structures aux différents niveaux dont celui notamment de l'Éducation nationale.

Avec tout cela, il serait anormal de passer sous silence l'énorme travail réalisé dans les clubs qui militent pour la jeunesse que ce soit au sein des écoles de cyclotourisme ou des points d'accueils qui sont aujourd'hui recensés.

Les activités y ont été extrêmement variées et intenses.

Nous pouvons parler des séjours jeunes qui imposent un agrément ou pas en fonction de leur spécificité, des voyages itinérants, des Flèches, des sorties nature faune-flore ou toutes autres activités diverses s'inscrivant dans les programmes éducatifs pour satisfaire les attentes de nos jeunes cyclotouristes.

Il faut reconnaître que ces efforts sont positifs puisque bien que le nombre de licenciés soit en baisse à la Fédération, le nombre de jeunes est certes en lente mais toujours constante progression.

Des remerciements sincères sont adressés l'ensemble des éducateurs bénévoles engagés dans les clubs, les écoles et PAJ.

ACTIVITÉS DES ÉCOLES CYCLOS ET PROJETS SPÉCIFIQUES 2017- 2018

L'accueil des Jeunes : Point d'accueil jeunes (PAJ) et école de cyclotourisme

319 écoles de cyclotourisme et 77 PAJ dans les structures de notre Fédération accueillent des jeunes ce qui est un nombre stable par rapport à l'an dernier.

• PAJ

Depuis 2013, un dispositif de demande d'agrément a été mis en place pour valoriser et mieux connaître les Points d'Accueil Jeunes (PAJ). Les 77 PAJ déclarés cette année regroupent 543 jeunes.

• École de cyclotourisme

Le nombre d'écoles de cyclotourisme est stable.

Par contre, de nouveau cette année, les effectifs en EC sont en progression avec 7855 jeunes en EC le 18 septembre 2018 soit + 353 (soit + 4,7 %) par rapport au nombre du 28 septembre 2017.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la bonne santé de ces structures qui s'investissent.

LES AIDES

La promotion loisir jeunes

Octroyée aux clubs, CoDep et CoReg dans le cadre d'organisation de séjours déclarés et agréés. Depuis plusieurs années maintenant, les PLJ sont attribuées également dans le cadre des courts séjours. Les organisateurs doivent faire la demande en amont de l'organisation en fournissant au préalable le dossier dûment renseigné (adresse mail : promotionloisirjeunes@orange.fr).

Les modalités d'attribution ont été clarifiées et doivent être respectées sur le plan réglementaire. Le nombre de dossiers validés est en hausse.

Ces dossiers mettent en avant l'activité diverse et variée au sein des écoles de cyclotourisme : participation aux critères départementaux, régionaux mais également voyages itinérants, séjours clubs, départementaux, régionaux...

LE CHALLENGE DES ÉCOLES CYCLOS ET SON CARNET

En 2014, le challenge national des écoles de cyclotourisme a été établi avec le nouveau carnet de challenge qui prend en compte :

- l'activité interne de l'école,
- le développement d'activités spécifiques, au sein de l'école,
- de plus, pour inciter les écoles à accueillir plus de jeunes, les catégories existantes ont été modifiées :
 - > catégorie école de cyclotourisme : inférieur ou égal à 30 jeunes,

- > catégorie école de cyclotourisme : supérieur ou égal à 31 jeunes.

Enfin, la dotation financière est actualisée puisque le renvoi du carnet conditionne l'attribution de l'aide financière en fonction de l'effectif.

D'autre part, les douze premières écoles classées au Challenge national, dans les trois catégories, reçoivent une dotation supplémentaire.

En 2017, pour faciliter la gestion et permettre les remises de récompenses dans les assemblées générales des structures la date de renvoi a été fixée au 1^{er} septembre. Cette nouvelle disposition n'a pas eu d'effets négatifs puisque les retours sont à nouveau en hausse comparativement aux années passées.

Tout cela relate l'activité intense au sein des écoles de cyclotourisme.

LES ORGANISATIONS 2019 (SOUS L'ÉGIDE DE LA SPHÈRE JEUNESSE)

• La Semaine des jeunes à La Flèche (72)

Avec :

- > les épreuves d'éducation routière,
- > le challenge inter-ligues avec le rallye,
- > les critères Route et VTT,
- le Trait d'union Route « Épinal - Cognac »,
- le Paris-Brest-Paris des jeunes,
- la Semaine fédérale des jeunes à Cognac,
- le Concours européen d'éducation routière en septembre en Suisse à Genève,
- le Concours national d'éducation routière en octobre à l'Île d'Oléron.

COMMISSION CULTURE, ÉTHIQUE ET PATRIMOINE

Carmen BURGOS

Composée de membres éminents et reconnus dont les écrits, les photos et le vécu représentent un solide atout pour notre Fédération, elle œuvre avec bienveillance depuis longtemps aux fondements de notre Fédération.

Un évènement phare aura marqué cette année 2018, à savoir, un déplacement *in situ* dans la ville de Saint-Étienne, à la rencontre de la nouvelle responsable du musée des Arts et d'industrie, M^{me} JANAN, successeur de M^{me} BESSE ; Il s'agit de conserver les liens entretenus depuis maintenant une trentaine d'années afin de préserver nos archives fédérales. Celles-ci sont déposées au musée et consultables sur place. On y trouve ainsi trace de toute la vie de notre Fédération.

Dans le même domaine, et afin de conserver ces documents, ceux-ci sont numérisés par Dominique PACOUD afin d'être déposés au musée. Certains d'entre eux ont été enregistrés sur clé USB pour être en vente à la boutique fédérale. L'acquisition, cette année, d'un matériel performant lui permet de présenter d'avancer beaucoup plus rapidement dans son travail de numérisation.

Une biographie de Charles ANTONIN sera publiée fin 2018 – début 2019, dévoilant les multiples facettes de ce président estimé des cyclotouristes. Raymond HENRY nous livrera ce volume d'une centaine de pages avec la grande qualité que nous lui connaissons.

Enfin, le groupe Pâques-en-Provence travaille à rechercher des lieux propices à cette concentration. Le site de Barbentane, lieu du rassemblement 2018, est l'aboutissement d'une longue recherche afin d'accueillir dans les meilleures conditions tous les cyclotouristes qui rallient cette rencontre amicale ainsi que l'exposition préparée par Raymond HENRY.

PRIX CHARLES ANTONIN

Si en 2017 aucun dossier n'avait été primé, le cru 2018 a été bien différent : six concurrents en lice pour un seul gagnant dont le récit a su convaincre les membres du jury. Son nom sera dévoilé lors de l'Assemblée générale.

BOURSE DU « JEUNE VOYAGEUR INTERNATIONAL », SOUVENIR « JACQUES VICART »

Deux bourses ont été attribuées cette année. Youri et Julia, cyclotouristes et comédiens, sont partis pour un tour d'Europe et alimentent régulièrement les pages de la revue fédérale. Il est en de même pour Quentin et Matthieu dont le projet de voyage est de proposer des solutions de recyclage : *Cyclo to Recycle*, un an, deux cousins, quatre continents, vingt mille kilomètres, quinze solutions environnementales.

COMMISSION PHOTO-VIDÉO

Ce groupe, animé par Aimé GALDIN, a en charge le concours photo-vidéo dont le jury récompense chaque année un lauréat dans différentes catégories. Le but de ce concours est de faire naître des vocations mais aussi d'agrandir notre photothèque, base d'images de qualité dans laquelle la revue *Cyclotourisme* est souvent amenée à puiser pour mettre en valeur certains récits.

Ce groupe peut également apporter des conseils aux personnes qui le solliciteraient.

Le thème retenu pour cette année était « *Portes et fenêtres* ». Les noms des gagnants au concours seront divulgués lors de l'Assemblée générale.

CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE ET COMMISSION ÉLECTORALE

Jean-Claude LOIRE

- Pour la dernière année de son mandat le Conseil disciplinaire de première instance a traité une affaire, sur saisine du bureau fédéral. Une nouvelle affaire est en cours d'instruction. Le CDPI a contribué à la rédaction du règlement disciplinaire adopté par le Comité directeur en janvier.
- La commission Électorale a officié au cours des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Moulins. Elle a proposé une évolution des textes (statuts et règlement intérieur) relative à ses travaux. Les modifications proposées ont été amendées et adoptées par la commission Administrative et Juridique afin qu'elles soient soumises au Comité directeur puis à l'Assemblée générale.

CONSEIL DISCIPLINAIRE D'APPEL

Monique LORIDE

Durant l'année écoulée, le conseil disciplinaire d'appel n'a pas eu à traiter de dossier et le conseil ne peut que se féliciter de cette situation qui démontre la sérénité de nos dirigeants et de nos membres.

RAPPORT FINANCIER

Élisabeth PICAUT

Exercice du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Les états comptables et financiers de la Fédération concernant l'exercice clos au 30 juin 2018 ont été examinés par les trésoriers puis arrêtés par le Comité directeur lors de la réunion du 21 septembre 2018 après avis et conseils des commissaires aux comptes et des censeurs aux comptes.

Le budget global de l'exercice s'élève à 7 299 552 euros contre 7 891 140 euros en 2016/2017. Il tient compte d'un seul événement exceptionnel, le Tour de l'hexagone pour un budget de 90 140 euros.

ANALYSE DU RÉSULTAT

L'exercice clos au 30 juin 2018 présente un résultat global excédentaire de 252 710 euros (468 742 euros en 2016/2017)

Le résultat d'exploitation est positif de 196 378 euros. Il prend en compte la perte d'exploitation du Centre cyclotouriste des 4 Vents pour 55 700 euros ainsi que du résultat positif du tour de l'hexagone pour 7 768 euros.

Le résultat financier est positif de 5 876 euros. Nous ne pouvons faire que le même constat que l'an dernier à savoir qu'il ne permet plus de couvrir les frais bancaires, les coûts liés aux paiements en ligne et les taux de placement trop faibles ne permettant pas de trouver l'équilibre.

Le résultat exceptionnel est positif de 50 456 euros. Il comprend des régularisations de charges et de produits à caractère exceptionnel ainsi qu'une quote-part de subventions reçues affectées à l'exercice pour 21 783 euros.

LES RECETTES

Le volume d'affaires de la boutique fédérale est de nouveau en baisse, le renouvellement de la tenue fédérale ayant été repoussé afin de coïncider avec le lancement de la marque. Une nouvelle collection a été lancée et présentée lors de la Semaine fédérale d'Épinal. Un nouveau catalogue Boutique verra le jour en 2019 associé au développement de la boutique en ligne.

Dans les autres ventes notons la vente de GPS, de plus en plus utilisés, et celle de la revue « *Cyclo-santé* » entièrement réalisée par la commission Santé pour le contenu et les salariés du siège pour la mise en forme.

Le chiffre d'affaires généré par les séjours varie selon les propositions du catalogue « *Séjours et voyages* ». On remarque l'annulation de 11 séjours à l'étranger sur 27 proposés. Le nombre de participants est de 420. Les structures, quant à elles, organisent un nombre important de voyages pour lesquels elles règlent une redevance à la Fédération permettant de financer l'accès à l'immatriculation Tourisme.

Les cotisations fédérales (licences) diminuent car le nombre de licenciés baissent. C'est un constat dont il faut tenir compte, et se poser les bonnes questions qui permettront d'enrayer la tendance.

Le budget de la revue *Cyclotourisme* fait apparaître un résultat négatif. Le prix n'a pas augmenté depuis 2003, ce n'est donc pas le prix qui est en cause mais ce sont les licenciés qui ne s'abonnent pas. Le Comité directeur, conscient du problème, va proposer des solutions pour l'année 2019.

La labélisation des Territoires Vélo est toujours en progression : un bon point pour notre image de marque.

La subvention du ministère des Sports a augmenté de 8 000 euros.

Les redevances SF résultent des conventions passées avec les Cosfic qui rémunèrent les services (informatique et de communication) fournis par la Fédération.

LES DÉPENSES

Achats non stockés : dans les petits équipements, on comptabilise entre autres l'achat des KIT BER ainsi que du matériel de communication.

Services extérieurs :

- Entretien et réparation sur immeuble : les travaux de rénovation des anciennes chambres du Centre cyclotouriste des 4 Vents prévus pour 48 000 euros n'ont pas été réalisés.
- Hébergement Internet : référencement pour 22 000 euros, outil de newsletters pour 7 440 euros, hébergeur et *veloenfrance.fr* pour 20 900 euros. Le lancement de  aura impacté cette ligne budgétaire de 6 200 euros.
- Documentations et abonnements : abandon de l'ARGUS de la presse avec une économie de 8 000 euros.

Autres services extérieurs :

- **Honoraires :** Maquette & dessins de la revue *Cyclotourisme* pour 73 350 euros, piges sur *Cyclotourisme-mag* pour 10 200 euros, reportages photos & vidéos pour 27 000 euros et enquête & Observatoire du cyclotourisme pour 55 000 euros.
- **Annonces & insertions :** concerne nos annonces dans les revues spécialisées dans le tourisme et le VTT et la cartographie IGN pour la Semaine fédérale.
- **Promotions :** Goodies pour 10 000 euros.
- **Salons & expositions :** comprend les frais de notre présence sur des salons tels que le Salon des maires et *destination Nature*.
- **Catalogues & imprimés :** Comprend toutes nos éditions. Les coûts liés à la marque représentent 8 522 euros.
- **Frais de déplacement :** Maintien des coûts.
- **Cotisations :** Ce poste représente les droits d'adhésion versés à diverses structures notamment l'U.E.C.T. pour 6 000 euros, le CNOSF pour 3 400 euros ou encore Atout France pour 1 950 euros.

Salaires, traitements et charges sociales :

Le nombre de postes reste stable à 20.

Subventions accordées par l'association :

Il s'agit d'une part du reversement de cotisations versées aux CoReg et CoDep pour leur fonctionnement et d'autre part des aides sur actions octroyées selon les objectifs fixés par le Comité directeur.

Dotations aux amortissements :

Amortissements en cours des bâtiments et du matériel du siège à Ivry-sur-Seine et du Centre cyclotouriste des 4 Vents.

Comparatif budgétaire :

Hors éléments exceptionnels et financiers :

- Recettes réalisées : 100,79% du budget prévisionnel,
- Dépenses réalisées : 97,70% du budget prévisionnel.

CONCLUSIONS :

Les actions prévues par le Comité directeur qui avaient pris du retard sont maintenant en partie exécutées, ne reste que la rénovation de l'ancien bâtiment du Centre cyclotouriste des 4 Vents.

La baisse du nombre d'adhérents nous oblige à beaucoup de vigilance dans la prise de certaines décisions.

Notre rôle premier est de dynamiser notre Fédération pour donner envie aux non-initiés de rouler avec nous dans nos structures.

La refonte des ristournes et aides financières prévues en 2019 devraient permettre de donner les moyens aux structures de mieux accueillir les nouveaux cyclos.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Conformément au vote de la dernière Assemblée générale de Moulins, le bénéfice de l'exercice 2016-2017 a été viré au compte « réserves ».

Les comptes présentés sont soumis au quitus de l'Assemblée générale.

Le Comité directeur fédéral propose d'affecter au comptes « réserves » le boni de l'exercice clos au 30 juin 2018 soit 252 710 euros.

**Tels sont les éléments soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés.
Le fait pour eux de donner quitus sur le présent rapport financier validera la proposition relative à l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus.**

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2018
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

CHARGES	01/07/17-30/06/18	01/07/16-30/06/17	PRODUITS	01/07/17-30/06/18	01/07/16-30/06/17
ACHATS DE MARCHANDISES	702 019	578 982	VENTES DE MARCHANDISES	837 914	727 567
ACHATS BOUTIQUE	64 117	66 438	VENTES BOUTIQUE	118 544	148 078
ACHATS DE SÉJOURS	637 903	512 544	VENTES DE SÉJOURS	719 370	579 489
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	30 902	44 607			
VARIATION DE STOCKS	30 902	44 607			
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	60 401	44 533	PRESTATIONS DE SERVICES	5 742 962	5 863 697
GAZ & ÉLECTRICITÉ	7 668	8 184	PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 137 020	2 180 238
FOURNITURES D'ENTRETIEN & BUREAU	16 265	16 119	ASS. A / B / RP	106 025	104 050
EMBALLAGES	1 481	3 029	LICENCES	2 833 051	2 861 502
PETITS ÉQUIPEMENTS	34 987	17 201	COTISATION CLUB	83 680	84 854
SERVICES EXTÉRIEURS	2 464 640	2 471 426	FRAIS DE BORDEREAUX	60	25
SOUS-TRAITANCE LICENCES EXALTO	56 100	52 680	INSCRIPTIONS	21 963	24 917
LOC. IMMOBILIÈRES, MOBILIÈRES, CRÉDIT BAIL	19 258	29 413	PORT FACTURÉ	5 543	5 130
CHARGES DE CO-PROPRIÉTÉ	10 158	6 344	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 092	925
ENTRETIEN & RÉPARATIONS	20 488	8 885	LOCATIONS MOBILIÈRES	47 098	48 847
CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE	19 054	20 499	VENTES DIVERSES	7 825	6 656
HÉBERGEMENT & MAINTENANCE SITE	64 528	29 145	ABONNEMENTS LICENCIÉS	247 182	269 948
PRIMES D'ASSURANCES	14 100	15 121	ABONNEMENTS AUX CLUBS	69 227	69 982
PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 140 794	2 180 574	ABONNEMENTS NON LICENCIÉS	15 218	16 465
ASSURANCES A / B / RP	105 875	103 750	LABEL TERRITOIRE VÉLO	42 481	27 850
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	8 763	16 041	LABEL BASES VTT	35 645	33 955
FRAIS DE SÉMINAIRES	5 521	8 975	PUBLICITÉS ENCAISSÉES	35 779	28 853
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 137 334	1 089 798	PARTENARIAT	47 312	88 436
INTÉRIMAIRE & INDEMNITÉS DE STAGE	0	0	LABEL BONNES ADRESSES	6 763	11 065
HONORAIRES & COMMISSIONS	187 690	122 731			
ANNONCES & INSERTIONS	45 995	46 452	AUTRES PRODUITS	211 085	233 547
PROMOTIONS	14 000	15 935	SUBVENTIONS	132 000	124 000
SALONS & EXPOSITIONS	91 572	66 004	ABONDONS DE FRAIS	17 442	21 563
FRAIS D'ORGANISATIONS	87 252	98 523	REDEVANCE SF	35 833	37 500
BOURSES, PRIMES & RÉCOMPENSES	29 196	21 168	REDEVANCE AUTEURS	-	-
CATALOGUES, IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	154 779	183 607	AUTRES PRODUITS	25 809	50 483
POURBOIRES, ÉTRENNES, DEUILS	366	276			
PHOTOCOPIES	4 246	3 357	REPRISE DE DOTATIONS	10 165	3 489
TRANSPORT S/ACHAT & DE FONDS	1 160	2 314	R.A.P. RISQUES D'EXPLOITATION	-	-
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	282 420	284 894	R.A.P. STOCK	4 877	3 489
AFFRANCHISSEMENTS & ROUTAGE	179 318	185 431	R.A.P. CLIENTS DOUTEUX	5 288	-
TÉLÉPHONE	28 280	24 634			
FRAIS BANCAIRES	11 986	12 923	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14 614	21 801
COTISATIONS	19 073	21 550	REMBT I.J.S.S.	-	-
IMPÔTS & TAXES	78 264	76 424	PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES ALLIANZ	10 815	15 478
TAXE SUR SALAIRES	18 431	19 601	REMBT SINISTRES ASSUREUR	-	1 032
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 346	1 331	AIDE CONTRATS AIDÉS POLE EMPLOI	3 799	5 291
FORMATION CONTINUE	9 286	8 799			
EFFORT DE CONSTRUCTION	2 852	2 942			
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	15 277	14 851			
TAXE FONCIÈRE	27 552	27 403			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	3 520	1 497			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	662 330	635 426			
SALAIRES / CONGES PAYÉS / PRIMES	633 735	612 009			
INDEMNITÉS DIVERSES	28 595	23 417			
CHARGES SOCIALES	277 461	281 818			
CHARGES PATRONALES	275 000	279 481			
MÉDECINE DU TRAVAIL	2 461	2 336			
SUBVENTIONS ACCORDÉES	867 368	862 353			
PART DES COTISATIONS & AIDES S/ACTIONS	716 408	723 523			
AIDES AUX PROJETS SPÉCIFIQUES	112 539	106 808			
ACTIONS JEUNES (P.L.J.)	38 421	32 022			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	256 806	261 832			
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	61 944	66 190			
D.A.P. IMMO CORPORELLES	194 862	195 642			
DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 928	11 921			
D.A.P. STOCKS	3 125	7 757			
D.A.P. CLIENTS DOUTEUX	2 803	4 165			
AUTRES CHARGES	28 975	16 518			
PERTES S/CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	6 436	438			
AUTRES CHARGES DE GESTION	21 586	16 081			
REDEVANCES DÉPÔT DE MARQUES	953				
ÉVÉNEMENTS : RANDONNÉES HANDICAP		50 204	ÉVÉNEMENTS : RANDONNÉES HANDICAP		49 770
ÉVÉNEMENTS : TOUR CYCLOTOURISTE 2016		305 671	ÉVÉNEMENTS : TOUR CYCLOTOURISTE 2016		305 131
ÉVÉNEMENTS : TOUR DE L'HEXAGONE 2017	82 372		ÉVÉNEMENTS : TOUR DE L'HEXAGONE 2017	90 140	
ÉVÉNEMENTS : GRAND SÉJOUR MAC 2016 & 2017		355 102	ÉVÉNEMENTS : GRAND SÉJOUR MAC 2016 & 2017		374 673
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	358 931	330 323	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'Auvergne	303 230	271 484
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 013 731	7 416 939	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 210 109	7 851 159
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	196 378	434 220			
CHARGES FINANCIÈRES	1 714	2 735	PRODUITS FINANCIERS	7 590	7 962
CHARGES FINANCIÈRES			R.A.P. RISQUES FINANCIERS		
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	1 714	2 735	PRODUITS SUR SICAV		
D.A.P. FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS	7 590	7 962
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 714	2 735	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	7 590	7 962
RÉSULTAT FINANCIER	5 876	5 227			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 397	2 724	PRODUITS EXCEPTIONNELS	81 853	32 018
CHARGES S/EXO ANTERIEURS	1 399	2 371	PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 259	9 456
VNCEA	4 812	217	PRODUITS S/EXO ANTERIEURS		193
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 186	135	P.C.E.A.C.	6 950	200
D.A.P. PROVISIONS EXCEPTIONNELLES			QUOTE PART SUBVENTION	21 783	22 169
			R.A.P. RISQUES EXCEPTIONNELS	20 860	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 397	2 724	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	81 853	32 018
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	50 456	29 294			
TOTAL GÉNÉRAL	7 046 842	7 422 398	TOTAL GÉNÉRAL	7 299 552	7 891 140
RÉSULTAT FINAL	252 710	468 742			

BILAN AU 30 JUIN 2018
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ACTIF	01/07/17 - 30/06/18		NET	30/06/17	PASSIF	30/06/18	30/06/17
	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	348 197	308 104	40 093	102 037	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES GITE	8 453	8 453	-	-	RÉSERVES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					AUTRES RÉSERVES	2 666 786	2 198 044
TERRAINS	78 770	-	78 770	78 770	TOTAL DES RÉSERVES	2 666 786	2 198 044
CONSTRUCTIONS	2 255 227	1 669 948	585 279	674 007	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	252 710	468 742
AGENCEMENT ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 184 086	987 292	196 794	276 289	SUBVENTIONS RECUES		
MATÉRIEL DE TRANSPORT / BUREAU / MOBILIERS	501 057	457 454	43 603	66 165	SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE	5 711	12 676
IMMOBILISATIONS EN COURS	282 082	-	282 082	-	SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL PUY DE DOME	8 450	11 327
IMMOB. CORPORELLES	4 301 222	3 114 694	1 186 529	1 095 231	SUBVENTION COMMUNE COURPIÈRE (63)	286	634
IMMOB. CORPORELLES GITE	226 024	169 471	56 553	21 771	SUBVENTION F.N.A.D.T.	1 142	2 535
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					SUBVENTION FEDER	857	1 901
PARTICIPATIONS	39 700	-	39 700	18 000	SUBVENTION DDJS PUY DE DOME	10 251	11 763
PRÊTS	9 407	-	9 407	5 211	SUBVENTION CNDS PUY DE DOME	23 370	31 013
CAUTIONS VERSÉES	49 107	-	49 107	23 211	TOTAL DES SUBVENTIONS	50 065	71 849
IMMOB. FINANCIÈRES	5 729	-	5 729	5 729	TOTAL FONDS PROPRES	3 122 011	2 891 085
IMMOB. FINANCIÈRES GITE	5 729	-	5 729	5 729	PROVISIONS		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 938 733	3 600 723	1 338 010	1 247 978	PROVISIONS POUR RISQUES	-	20 860
STOCKS ET EN-COURS					PROVISION POUR GROS TRAVAUX	-	-
STOCK BOUTIQUE FÉDÉRALE	91 111	31 215	59 896	89 047	PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT	-	-
TOTAL STOCKS	91 111	31 215	59 896	89 047	TOTAL PROVISIONS	-	20 860
TOTAL STOCKS GITE	19 347	-	19 347	17 962	TOTAL PROVISIONS	-	20 860
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	95 737	-	95 737	110 038	EMPRUNTS & DETTES FINANCIÈRES	51 220	92 211
CRÉANCES					DETTES FOURNISSEURS		
CRÉANCES CLIENTS	39 062	2 803	36 259	19 250	COMPTES FOURNISSEURS	39 454	81 323
FOURNISSEURS DÉBITEURS	174 844	-	174 844	21 504	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 412 258	1 320 024
AUTRES CRÉANCES	57 612	-	57 612	37 763	TOTAL DETTES FOURNISSEURS	1 451 712	1 401 347
PRODUITS À RECEVOIR	115 648	-	115 648	33 171	TOTAL DETTES FOURNISSEURS GITE	13 470	6 065
TOTAL CRÉANCES	387 166	2 803	384 364	111 688	DETTES FISCALES ET SOCIALES		
TOTAL CRÉANCES GITE	28 564	-	28 564	15 856	ÉTAT, IMPÔTS & TVA DUS	30 840	31 792
PLACEMENTS	3 757 254	-	3 757 254	4 335 730	PERSONNEL, CP & INDEMNITÉS DUES	93 661	80 585
PLACEMENTS GITE	150 756	-	150 756	-	ORGANISMES, CHARGES SOCIALES DUES	86 033	78 767
DISPONIBILITÉS					TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	210 533	191 144
CAISSE	11 207	-	11 207	9 937	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES GITE	79 037	69 936
CHEQUES À ENCAISSER	-	-	-	12 911	AUTRES DETTES	126 475	133 737
COMPTE COURANT BNP / SG / BANQUE POSTALE	752 199	-	752 199	476 705	AUTRES DETTES GITE	24 630	33 855
INTÉRÊTS À RECEVOIR	5 748	-	5 748	6 252	AVANCES ET ACOMPTES RECUS	315 956	375 742
TOTAL DES DISPONIBILITÉS	769 154	-	769 154	505 806	AVANCES ET ACOMPTES RECUS GITE	-	-
TOTAL DES DISPONIBILITÉS GITE	65 761	-	65 761	30 109	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 690 016	1 712 641
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					TOTAL DETTES	3 963 049	4 016 679
CHARGES D'AVANCE	410 804	-	410 804	459 204	TOTAL GÉNÉRAL	7 085 060	6 928 624
TOTAL CHARGES D'AVANCE	410 804	-	410 804	459 204			
TOTAL CHARGES D'AVANCE GITE	5 413	-	5 413	5 204			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 781 067	34 018	5 747 050	5 680 645			
TOTAL GÉNÉRAL	10 719 800	3 634 740	7 085 060	6 928 624			

CENTRE CYCLOTOURISTE DES 4 VENTS - DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ

DÉPENSES	01/07/17 30/06/18	01/07/16 30/06/17	RECETTES	01/07/17 30/06/18	01/07/16 30/06/17
ACHATS MARCHANDISES ET MATIÈRES PREMIÈRES	102 009	87 196	VENTES DE MARCHANDISES & SERVICES	292 335	255 085
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	647	753	VENTES BOUTIQUE	890	439
BOISSONS ALCOOLISÉES	6 805	6 445	VENTES DE VÉLOS	1 917	3 033
AUTRES ACHATS DIVERS	-	135	VENTES BOUTIQUE LIVRES	302	177
ACHAT BOUTIQUE	1 113	1 518	VENTES PHOTOCOPIES	158	271
ACHAT VÉLOS POUR REVENTE	1 500	-			
VARIATION STOCK	1 385	2 757	VENTES NUITÉES	6 776	9 616
DENRÉES PÉRISSABLES	40 981	37 293	VENTES FORFAITS	179 614	141 601
FIUOL	5 101	3 348	VENTES REPAS MENU RANDONNEURS	32 695	33 397
PRODUITS D'ENTRETIEN	2 357	2 040	VENTES VIN SUR MENU RANDONNEURS	7 568	4 585
FOURNITURES ATELIER VÉLO	200	326	VENTES PETITS DÉJEÛNERS	3 042	3 528
FOURNITURES DE BUREAU	1 318	1 127	VENTES REPAS RESTAURANT	2 080	6 844
PRESTATAIRES EXTÉRIEURS	21 606	18 028	VENTES ALCOOLS RESTAURANT	916	954
EAU	1 600	1 659	VENTES BAR ALCOOL	8 101	6 882
ÉLECTRICITÉ	9 878	8 758	VENTES BAR EAUX	125	44
BOUTEILLES DE GAZ	1 425	1 230	VENTES BAR SODAS	2 008	2 190
CARBURANT	1 184	779	LOCATION DE V.T.T.	4 052	1 657
HABILLEMENT ET LINGE	457	78	LOCATION DE SALLES	263	351
CONSOMMABLES ATELIER GÉNÉRAL	1 282	304	VENTES CAMPING	5 441	4 458
CONSOMMABLES ATELIER VTT	152	68	COMMISSION SUR DÉPÔT VENTE	319	337
CONSOMMABLES BASE VTT	572	-			
DROGUERIE ALIM. (Consommables)	1 259	1 063	PRODUITS D'ANNULATION	69	2 702
DROGUERIE HEBERG. (Consommables)	167	293	INDEMNITÉS KM	314	643
PETITS MATERIELS ET EQUI. DIVERS	914	662	VENTES ACTIVITÉS/ANIMATION/ENCADREMENTS	16 121	21 478
PETITS MATERIELS ET EQUI. CUISINE	416	484	VENTES PRESTATIONS EXTÉRIEURES	21 606	11 135
PETITS MATERIELS ET EQUI. HEBERG.	407	1 184	MARGE SUR PRESTATIONS EXTÉRIEURES	568	285
PETITS MATERIELS ET EQUIP. VÉLO	1 533	1 323	REMISES ACCORDÉES AUX CLIENTS	2 608	1 522
PETITS MATERIELS ET EQUIP. BASE VTT	71	-			
PETITS MATERIELS ET EQUIP. BAR	35	947			
PETITS MATERIELS ET EQUIP. CAMPING	15	-			
PETITS MATERIELS ET EQUIP. ATELIER	61	79			
PETITS MATERIELS ET EQUIP. ANIMATION	259	-			
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT	79	33			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	21 367	24 602	AUTRES PRODUITS	10 461	15 898
LOCATION DE BIENS MEUBLES	1 064	1 064	SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 800	-
ENTRETIEN S/BIENS IMMEUBLES	3 651	4 306	AVANTAGES EN NATURES	1 286	1 568
ENTRETIEN S/BIENS MEUBLES	1 984	3 596	TRANSFERT DE CHARGES - REMBT ASSURANCES	-	992
ENTRETIEN VÉLOS	512	-			
ENTRETIEN BASE VTT	28	-			
MAINTENANCE & CONTRÔLE OBLIGATOIRES	6 115	7 308	RACHAT DENRÉES PÉRISSABLES	1 508	1 304
RÉPARATIONS FACTURÉES AUX CLIENTS	-	-	RACHAT FOURNITURES DE BUREAU	2	6
ASSURANCE MULTIRISQUES	3 127	3 017	RACHAT DIVERS	376	383
ASSURANCE VÉHICULES	1 363	1 324	RACHAT PETITS ÉQUIPEMENTS	-	769
ABONNEMENTS & COTISATIONS	435	422	RACHAT ARTICLES CAVE	-	3
FRAIS D'ANIMATION	809	1 008	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	135	70
FRAIS DE FORMATION	-	490	AIDE À L'EMPLOI	4 355	6 804
ANNONCES & INSERTIONS	485	317	INDEMNITÉS SÉCURITÉ SOCIALE	-	-
DONS, POURBOIRES, ÉTRENNES	30	199	REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION	-	4 000
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	253	215			
TÉLÉPHONE	903	966			
FRAIS POSTAUX	465	300			
FRAIS BANCAIRES	88	50			
COTISATIONS	57	20			
IMPÔTS & TAXES	5 922	5 882			
FORMATION CONTINUE	2 066	1 902			
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 006	879			
COTISATION FONCIÈRE	815	804			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	2 035	2 297			
SALAIRES & CHARGES	211 708	197 865			
SALAIRES	135 678	110 168			
CONGÉS PAYÉS	2 726	9 123			
PRIME 13ÈME MOIS	4 740	9 038			
PRIMES DIVERSES	2 202	88			
INDEMNITÉS DE DÉPART	1 700	8 550			
SÉCURITÉ SOCIALE	46 823	46 227			
MUTUELLE VERSPIEREN	2 222	1 833			
PRÉVOYANCE CHORUM	1 040	932			
RETRAITE COMPLÉM. & SUPPLÉM.	14 518	10 898			
CH. SOCIALES S/CP & 13È MOIS	637	384			
MÉDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	694	626			
AUTRES CHARGES	14 852	13 359			
AUTRES CHARGES DE GESTION	1	135			
D.A.P. IMMO INCORP.	-	104			
D.A.P. IMMO CORPÔRELLES	14 852	13 119			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	355 859	328 903	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	302 796	270 983
CHARGES FINANCIÈRES	201	252	PRODUITS FINANCIERS	395	501
CHARGES FINANCIÈRES SUR CB	201	252	PRODUITS FINANCIERS	395	501
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	201	252	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	395	501
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 871	1 168	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40	-
VNCEAC	55	-	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40	-
CHARGES S/EXERCICE ANTÉRIEURS	-	1 168			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	500	-			
DOTATION CHARGES EXCEPTIONNELLE	2 316	-			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 871	1 168	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	40	-
TOTAL GÉNÉRAL	358 931	330 323	TOTAL GÉNÉRAL	303 230	271 484
Résultat de l'activité du centre				- 55 700	- 58 839



Aux Adhérents,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération française de cyclotourisme relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'Annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 18 octobre 2018

A4 Partners

Membre de Crowe Global
Commissaire aux Comptes

Marc LUCCIONI
Associé

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

En fin d'exécution du mandat qui nous a été confié et conformément au règlement intérieur de la FFCT, article 29, nous, Annie LACROIX et Bernard AUSSILLOU, censeurs aux comptes, avons procédé, le 19 septembre 2018 à l'examen des comptes de l'exercice 2017/2018 clos au 30 juin 2018.

Étaient également présents, M^{me} Élisabeth PICAUT, trésorière générale, M. Jean-Marie BROUSSE, trésorier adjoint, ainsi que M^{me} Stéphanie CALLUAUD, comptable salariée de la FFCT et M. Nicolas LEROY, directeur.

Nous avons reçu préalablement les comptes de résultats avec comparatif budgétaire, le bilan arrêté au 30 juin 2018, les états financiers du Centre cyclotouriste des 4 Vents, le bilan des crédits affectés aux commissions, les balances et les états financiers de l'association.

Le jour du contrôle nous a été remis d'autres tableaux comparatifs qui nous ont permis un contrôle en toute transparence et en toute confiance.

Nous avons obtenu toutes les réponses aux questions posées, et les échanges entre les divers intervenants ont toujours été très constructifs.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2017/2018 fait apparaître un bénéfice de 252710 euros. Ceci est dû, d'une part, à une baisse des charges dans plusieurs domaines, et, d'autre part et comme pour le précédent exercice, au fait que la totalité des crédits affectés aux commissions n'a pas été utilisée, pour environ 100 000 euros. La baisse des effectifs impacte le résultat à hauteur d'environ 30 000 euros. Le bilan financier du Tour de l'hexagone dégage un résultat positif de 3 261 euros pour un nombre de participants de 31 personnes. Pour la première année la revue fédérale présente un déficit de 14 805 euros. Il nous apparaît important de trouver de nouvelles pistes afin d'enrayer cette situation.

Depuis 2003 le tarif est toujours de 24 euros. Quelques réflexions abordées lors de notre réunion :

- modification de la fréquence de parution,
- augmentation du prix de l'abonnement,
- maintien en l'état en provisionnant une charge supplémentaire au prochain budget. Il appartiendra au Comité directeur de se prononcer sur cela.

Concernant la Semaine nationale des jeunes qui s'est déroulée à Châtellerauld (86), le nombre de participants est en augmentation. Le nombre de jeunes licenciés reste stable autour de 13 000 en écoles et hors école, avec une progression sensible du nombre d'enfants en école cyclo.

L'investissement de la Fédération pour chaque jeune est en moyenne de 14 euros.

Le bilan de l'activité tourisme est positif. Nous constatons que plusieurs séjours ont été annulés, mais c'était déjà le cas lors des exercices précédents.

Concernant la nouvelle identité visuelle, la Fédération avait passé commande d'une étude auprès d'Altimax. Selon cette société le taux de réponses obtenues a été satisfaisant. Le coût de l'opération est de 140 874 euros (dont 35 000 euros provisionnés sur l'exercice précédent).

L'essentiel du coût est dû aux honoraires pour l'observatoire et le conseil pour 92 259 euros. Le coût de déploiement de la marque (séminaire, opération club, présentation aux structures) représente environ 48 000 euros.

Le bilan financier de Centre cyclotouriste des 4 Vents est négatif. On observe un déficit de 55 700 euros, en dépassement par rapport au prévision budgétaire de 50 000 euros. Les charges fixes représentent près de 80 % du chiffre d'affaires, ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour dégager un excédent.

L'investissement adopté par le Comité directeur a vu sa mise en œuvre sur l'exercice. Les devis acceptés représentent à ce jour une enveloppe de 807 362 euros couvert par une subvention CNDS à hauteur de 200 000 euros, le solde restant à la charge de la Fédération via un emprunt de 300 000 euros remboursable en 5 ans et à ses fonds propres pour 300 000 euros. Cet investissement a pour but de rendre le Centre cyclotouriste des 4 Vents plus attractif et ainsi de permettre une meilleure rentabilité, l'augmentation de chiffre d'affaires devra être sensible pour un bon retour sur investissement.

BILAN

Le résultat 2017 a bien été affecté aux réserves conformément à la décision prise à l'Assemblée générale de Colmar. Au 30 juin 2018 nos réserves s'élèvent donc à 2 666 786 euros.

Le bilan fait apparaître des produits et charges constatées d'avance, mais n'apportent aucun commentaire de notre part.

Les provisions pour risques d'un montant de 20860 euros n'existent plus, ces provisions concernaient un dossier de litige avec un salarié. Ce dossier a été réglé par versement de la somme à l'ex-salarié. Nous retrouvons cette somme dans les charges exceptionnelles de l'exercice.

Le résultat de l'exercice (252000 euros) et la dotation aux amortissements (256000 euros) représentent une capacité d'autofinancement de 508000 euros, ce qui est confortable et rassurant.

CONCLUSION

Le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée générale, représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la Fédération au 30 juin 2018 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

Un grand merci à Stéphanie CALLAUD pour la qualité du travail fourni, et pour sa disponibilité.

Nous remercions également Elisabeth PICAUT pour la clarté de ses explications et les réponses données en toute transparence.

Amice LACROIX


Bernard Fussillon


PROJET DE BUDGET DU 1^{er} JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020

Ce budget est établi en fonction des éléments connus au 17 septembre 2018.

En respect des textes régissant les associations ce budget est présenté en équilibre pour un montant total de 7 073 650 euros.

Il est basé sur une augmentation de cinquante centimes des tarifs licences 2020 uniquement pour les adultes, et sur une augmentation d'un euro de la cotisation club et de l'abonnement revue.

Par mesure de prudence nous tenons compte d'une baisse éventuellement du nombre d'adhérents de 1,5%.

RECETTES :

Vente boutique : maintien d'une marge moyenne de 20%.

Vente séjours : maintien de la marge habituelle de 10%.

Autres produits : concerne surtout la vente des GPS.

Licences : calculées sur l'effectif au 30 juin 2018 avec une baisse de 1,5%.

Cotisations club : basé sur 2 900 clubs à 30 euros.

Revue Cyclotourisme : nous tenons compte de la baisse d'abonnements.

Label Bases VTT et label Territoires Vélo : prévision de 6 nouveaux labels par an toutes activités confondues.

Subvention du ministère des Sports : nous comptons sur un maintien de la subvention.

Semaine fédérale : les redevances sont fixées par la signature d'une convention entre les organisateurs (COSFIC) et la Fédération.

Autres produits : notamment la participation des structures aux frais d'agrément Tourisme.

Produits financiers : il s'agit des intérêts versés par le placement de notre trésorerie en attente d'affectation. Actuellement les taux sont proches de zéro.

DÉPENSES :

Petits équipements : un budget supplémentaire de 8 750 euros est prévu dans le cadre d'éventuelles opérations promotionnelles.

Sous-traitance licences : maintien des coûts actuels.

Hébergement et maintenance Internet : cette ligne budgétaire est en augmentation constante depuis deux ans afin de suivre les évolutions du numérique et maintenir une qualité de service via nos réseaux en ligne.

Honoraires : Maintien des coûts actuels. Ce poste demeure une charge fixe et ne dépend pas des variations de licences et des abonnements.

Annonces et Insertions : budget constant afin d'assurer une communication sur des supports externes.

Salons et Expositions : nous connaissons aujourd'hui les salons où notre présence semble indispensable.

Frais de séminaires : formation et sécurité.

Salaires et charges sociales : pas d'embauche supplémentaire prévue à ce jour.

Aides à l'ensemble des structures : augmentation de l'enveloppe globale de 65 000 euros répartis :

> **CoReg & CoDep :** modification du calcul des ristournes à compter du 1^{er} janvier 2019 : 10% des cotisations perçues aux CoDep et 11% aux CoReg soit 21% x 2 835 000 euros.

> **Aides aux clubs, CoDep & CoReg sur objectifs :** enveloppe globale de 320 000 euros suite aux nouvelles règles de distributions mises en place à compter du 1^{er} janvier 2019.

Amortissements : amortissement complémentaire de 30 000 euros suite aux travaux de 800 000 euros engagés au Centre cyclotouriste des 4 Vents. Ce montant est réduit grâce à une subvention acquise de 200 000 euros.

Aucune charge et produit exceptionnel ne figurent sur ce budget prévisionnel.

Ce projet de budget est soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés.

PROJET DE BUDGET : 1^{er} JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020

	BUDGET 19/20		BUDGET 19/20
ACHATS DE PRODUITS FINIS	720 000,00	VENTES DE PRODUITS FINIS	805 000,00
ACHATS BOUTIQUE ET VARIATION DE STOCKS	150 000,00	VENTES BOUTIQUE	180 000,00
ORGANISATIONS DE SEJOURS	550 000,00	INSCRIPTIONS AUX SEJOURS	600 000,00
AUTRES ACHATS POUR REVENTE	20 000,00	AUTRES VENTES	25 000,00
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	69 750,00	PRESTATIONS DE SERVICES	5 730 650,00
ELECTRICITE & GAZ	10 000,00	ASSURANCES LICENCIES	2 130 000,00
FOURNITURES D'ENTRETIEN	8 000,00	ASSURANCES CLUBS	110 000,00
FOURNITURES DE BUREAU	10 000,00	LICENCIES	2 835 000,00
EMBALLAGES	3 000,00	COTISATION CLUB	87 000,00
PETITS EQUIPEMENTS	38 750,00	INSCRIPTIONS	35 000,00
SERVICES EXTERIEURS	2 469 000,00	PORT FACTURE	6 000,00
SOUS-TRAITANCE LICENCIES	60 000,00	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 200,00
CREDIT BAIL COPIERES	5 000,00	LOCATIONS MOBILIERES (Sanitaires & Containers)	46 700,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	15 000,00	VENTES DIVERSES	4 000,00
LOCATIONS MOBILIERES	5 000,00	ABONNEMENTS LICENCIES	245 000,00
CHARGES DE CO-PROPRIETE	11 000,00	ABONNEMENTS AUX CLUBS	71 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMMEUBLE	20 000,00	ABONNEMENTS NON LICENCIES	20 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/MEUBLE	1 000,00	LABEL BASE D'ACTIVITE V.T.T.	35 000,00
MAINTENANCE INFORMATIQUE	17 000,00	LABEL TERRITOIRE VÉLO	45 000,00
HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE INTERNET	50 000,00	PUBLICITE REVUE & SITE INTERNET	35 000,00
PRIMES D'ASSURANCES	15 000,00	PARTENARIAT	15 000,00
ASSURANCES LICENCIES	2 145 000,00	COTISATION BONNES ADRESSES VÉLO EN France	9 750,00
ASSURANCES CLUBS	110 000,00		
DOCUMENTATIONS/ABONNEMENTS	10 000,00		
FRAIS DE SEMINAIRES	5 000,00		
MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES			
	0,00		0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 167 900,00	AUTRES PRODUITS	210 000,00
HONORAIRES (dont maquette "Cyclotourisme")	145 000,00	SUBVENTIONS	120 000,00
ANNONCES ET INSERTIONS	55 500,00	ABONDONS DE FRAIS	20 000,00
PROMOTIONS	15 000,00	REDEVANCE COSFIC PART INFORMATIQUE	18 000,00
SALONS ET EXPOSITIONS	100 000,00	REDEVANCE COSFIC PART COMMUNICATION	25 000,00
FRAIS D'ORGANISATION (Stages, org. Jeunes, ...)	110 000,00	AUTRES PRODUITS	27 000,00
BOURSES ET PRIMES	14 000,00		
RECOMPENSES	18 000,00		
CATALOGUES ET IMPRIMES	58 000,00		
PUBLICATIONS (Impression "Cyclotourisme")	111 000,00		
POURBOIRES, ETRENNES	1 000,00		
PHOTOCOPIES	3 500,00		
TRANSPORT DE FONDS	1 000,00		
FRAIS DE DEPLACEMENT	290 000,00		
AFFRANCHISSEMENTS	160 000,00	REPRISE DE DOTATIONS	0,00
FRAIS DE ROUTAGE	25 500,00	REP. DES PROV. POUR RISQUES	
TELEPHONE	28 000,00	REP. PROV. STOCK	
FRAIS BANCAIRES	12 000,00	REP. PROV. CLIENTS DOUTEUX	
COTISATIONS	16 900,00		
FRAIS SUR CHEQUES DEJEUNERS	3 500,00		
IMPOTS & TAXES	83 000,00	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	0,00
TAXE SUR SALAIRES	20 000,00	AVANTAGES EN NATURE	0,00
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 500,00	AIDE POLE EMPLOI	0,00
FORMATION CONTINUE	9 500,00	PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES	0,00
EFFORT DE CONSTRUCTION	3 000,00		
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	17 000,00		
TAXE FONCIERE	28 500,00		
AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 500,00		
SALAIRES & CHARGES	948 000,00		
SALAIRES	590 000,00		
CONGES PAYES	5 000,00		
13EME MOIS	47 500,00		
CHEQUES DEJEUNERS	19 500,00		
INDEMNITES DE TRANSPORT	8 500,00		
CHARGES S/SALAIRES	275 000,00		
MEDECINE DU TRAVAIL	2 500,00		
SUBVENTIONS ACCORDÉES	945 000,00		
PART DES COTISATIONS COREGS/CODEPS	595 000,00		
AIDES SUR BILAN D'ACTIVITE COREGS/CODEPS/CLUBS	320 000,00		
SOUTIEN ORGANISATEUR SNEJ	30 000,00		
AUTRES CHARGES	18 000,00		
PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES			
CHARGES DIV. DE GESTION COURANTE	18 000,00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	300 000,00		
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	70 000,00		
D.A.P. IMMO CORPORELLES	230 000,00		
CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME D'AUBUSSON			
COUT D'EXPLOITATION	350 000,00	CHIFFRES D'AFFAIRES	300 000,00
	7 070 650,00		7 045 650,00
CHARGES FINANCIÈRES	3 000,00	PRODUITS FINANCIERS	8 000,00
INTERETS DES EMPRUNTS	3 000,00	ESCOMPTE OBTENUES	
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS SUR SICAV	
D.A.P. FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS	8 000,00
	3 000,00		8 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00
CH. EXCEPT. S/OPE GESTION		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
VNCEA		P.C.E.A.C.	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		QUOTE PART SUBVENTION	20 000,00
	0,00		20 000,00
	7 073 650,00		7 073 650,00

EFFECTIFS 2018

EFFECTIFS DU 1^{er} JANVIER 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018

	NOMBRE DE CLUBS	LICENCIES CLUBS	MEMBRES INDIVIDUELS	FEMINIENS CLUBS (%)	FEMINIENS MI (%)	MOINS DE 25 ANS CLUBS (%)	ABONNEMENT REVUE CLUBS (%)	
Auvergne-Rhône-Alpes	399 (+2)	17705 (-153)	513 (+12)	3787 21,39%	137 26,71%	1740 9,83%	1525 8,61%	
Bourgogne-Franche-Comté	131 (-1)	4413 (-132)	132 (-5)	966 21,89%	28 21,21%	159 3,60%	482 10,92%	
Bretagne	263 (-6)	11029 (-393)	219 (-6)	1717 15,57%	37 16,89%	683 6,19%	715 6,48%	
Centre-Val de Loire	153 (+1)	5563 (-252)	151 (+9)	1137 20,44%	37 24,50%	150 2,70%	750 13,48%	
Corse	2 (0)	59 (+1)	0 (0)	17 28,81%	0 0,00%	13 22,03%	5 8,47%	
Grand Est	248 (-1)	8496 (-260)	218 (+16)	1584 18,64%	44 20,18%	1264 14,88%	770 9,06%	
Hauts-de-France	222 (-7)	6680 (-294)	193 (-15)	1005 15,04%	45 23,32%	531 7,95%	518 7,75%	
Île-de-France	304 (-2)	11222 (-425)	430 (-5)	1707 15,21%	81 18,84%	811 7,23%	1241 11,06%	
Normandie	152 (-5)	6145 (-178)	174 (+3)	1097 17,85%	29 16,67%	463 7,53%	591 9,62%	
Nouvelle-Aquitaine	344 (-6)	12128 (-367)	296 (+17)	1893 15,61%	54 18,24%	697 5,75%	968 7,98%	
Occitanie	308 (+8)	11250 (-157)	304 (-5)	1657 14,73%	54 17,76%	359 3,19%	982 8,73%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	191 (+1)	6816 (+154)	232 (-25)	963 14,13%	44 18,97%	972 14,26%	370 5,43%	
Pays de la Loire	208 (-5)	10597 (-181)	190 (-32)	1651 15,58%	35 18,42%	534 5,04%	771 7,28%	
Outre-Mer	11 (-1)	215 (-58)	7 (+1)	35 16,28%	2 28,57%	0 0,00%	10 4,65%	
Étrangers	0 (0)	0 (0)	58 (-3)	0 0,00%	12 20,69%	0 0,00%	0 0,00%	
Total / moyenne	2936 (-22)	112318 (-2695)	3117 (-38)	19216 17,11%	639 20,50%	8376 8,37%	9698 7,46%	8,63%

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 1^{er} décembre 2018

RÉSOLUTIONS SOUMISES AUX VOTES

RÉSOLUTIONS – BOULAZAC ISLE MANOIRE 2018

A - DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale accepte de modifier les statuts comme indiqué ci-dessous dans les paragraphes 1, 2 et 3. Vous trouverez ci-après les argumentaires et toutes les propositions de modifications des statuts en « italique ».

RÉSOLUTION 1 :

Approuvez-vous les modifications des statuts portant sur :

1. **Statuts - Article 18** : ajout d'une mention permettant à la Fédération d'être en conformité avec l'ordonnance du 10 février 2016.
2. **Statuts - Article 19** : modifications pour mieux décrire le fonctionnement de la commission électorale.
3. **Statuts - Article 20** : Remplacement de l'intégralité du texte de cet article afin d'être en conformité avec la Loi du 1^{er} mars 2017.

1 - Évolution du droit des contrats et impact sur nos statuts

L'ordonnance du 10 février 2016 a introduit une réforme du droit des contrats. Il convient de porter quelques modifications dans la gouvernance de la Fédération française de cyclotourisme :

- > Prévoir les cas de vacance de la présidence : d'après l'article 11 de nos statuts, le président est le seul à pouvoir convoquer une Assemblée générale (AG), alors que c'est elle seule qui peut procéder à la désignation d'un nouveau président. Pour éviter ce blocage (qui ne peut être levé que par le Tribunal de Grande Instance), il faut prévoir dans les statuts les cas dans lesquels une partie des fonctions du président défaillant sera dévolue à un organe désigné à l'avance dont on précisera les pouvoirs.

Résolution : l'Assemblée approuve l'ajout à la fin du dernier alinéa de l'article 18 des Statuts :

« En cas de vacance de la présidence, le Comité directeur élit parmi ses membres un président intérimaire qui exerce les fonctions de président jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire suivante convoquée à cet effet. ».

2 - Fonctionnement de la commission Électorale

Avec l'expérience de deux années de vote électronique dont une élective, la commission Électorale, unanime, propose des modifications aux statuts améliorant ou clarifiant son fonctionnement.

Résolution : l'Assemblée approuve le remplacement du texte actuel de l'article 19 des Statuts par la proposition ci-dessous :

La commission Électorale est chargée de veiller à la régularité des opérations de vote et des élections qui ont lieu lors des Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires. Elle émet un avis sur la recevabilité des candidatures.

La Commission se compose de 5 personnes : un membre du conseil disciplinaire de première instance et de son président qui fait fonction de président de la commission électorale et de trois membres licenciés de la Fédération désignés pour quatre ans par le Comité directeur fédéral dans les six mois suivant son élection.

Les membres de la commission ne peuvent pas être candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la Fédération ou de ses organes déconcentrés.

En cas d'empêchement de l'un des membres de la commission, son président peut pourvoir à son remplacement par un membre du conseil disciplinaire de première instance ou du conseil disciplinaire d'appel.

La commission électorale procède à l'organisation du bureau de vote et du scrutin. Elle veille au respect des dispositions prévues par les statuts, le règlement intérieur et tout texte susceptible de s'appliquer. Les membres de la commission peuvent, à cet effet, procéder à tous les contrôles et vérifications utiles.

Le bureau de vote est composé des membres de la commission électorale et, éventuellement, de scrutateurs placés sous sa responsabilité et son contrôle.

Elle inscrit au procès-verbal les irrégularités et incidents qu'elle constate. Ces mentions contribueront à éclairer la juridiction saisie d'un contentieux ou d'une action pénale.

Pour l'Assemblée générale procédant au renouvellement du conseil disciplinaire de première instance, et ponctuellement, un membre du Conseil disciplinaire d'appel et son président feront fonction à la commission Électorale dans les mêmes conditions du présent article.

La commission Électorale peut être saisie par le président fédéral en exercice, par toute personne ayant mandat pour représenter son association ou pour représenter les licenciés à titre individuel et par les différents candidats en présence. La saisine, dûment motivée, doit être adressée au siège de la Fédération, dans les quinze jours suivant l'Assemblée générale.

3 - Loi du 1^{er} mars 2017 : Charte et Comité d'éthique et de déontologie

Le Code du sport prévoit désormais que les fédérations délégataires doivent établir une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la charte du CNOSF.

Elles doivent instituer en leur sein un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte.

En outre, la lecture des textes relatifs au comité des sages a révélé une discordance entre les statuts (art. 20 –1^{ère} phrase) et le règlement intérieur (article 36-1^{ère} phrase). La modification proposée la corrige. Pour respecter un ordre logique les textes des articles 35 et 36 du règlement intérieur ont été permutés.

Résolution : l'Assemblée approuve le remplacement du texte actuel de l'article 20 des Statuts par la proposition ci-dessous :

« Il est institué au sein de la Fédération un Comité des Sages composé de membres de droit et de membres choisis par le Comité directeur. Le règlement intérieur en précise les modalités et la composition.

Ce comité, à la demande du Comité directeur ou de son président, a un rôle consultatif sur des projets et des orientations politiques susceptibles d'influencer l'avenir de la Fédération.

Il est également chargé de veiller à l'application de la charte d'éthique et de déontologie et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts. »

B - DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée générale accepte les modifications du règlement intérieur telles que présentées ci-dessous aux points 1, 2 et 3. Vous trouverez ci-dessous des argumentaires et toutes les propositions de modification du règlement intérieur présentées en « italique ».

RÉSOLUTION 2 :

« Approuvez-vous la proposition de modifications du règlement intérieur portant sur :

1. Règlement intérieur – Article 15 et 20 – Mise en cohérence et corrections.
2. Règlement intérieur – Article 36 : Le Contenu de l'article 36 n'est pas modifié mais devient l'article 35 afin de respecter un ordre logique avec l'article 20 des statuts.
3. Règlement intérieur – Article 35 : Le Contenu de l'article 35 est totalement modifié et devient l'article 36 afin de respecter un ordre logique avec l'article 20 des statuts.

1 - Les articles 15 (Organisation du scrutin) et 20 (Elections) sont modifiés :

Pour mise en cohérence et correction.

Résolution : « L'Assemblée approuve les modifications de l'article 15 indiquées ci-dessous.

Le terme « le bureau de vote » est remplacé par « la commission électorale » dans le paragraphe 1 et dans l'expression « le bureau de vote assure en attendant... ». Au paragraphe 4, l'expression « prévu au 5^e » est remplacée par « prévu au 6^e ».

Ainsi que les modifications de l'article 20 ci-dessous :

- > Au début du paragraphe 1, l'expression « La liste des candidats arrêtée par le bureau fédéral » est remplacée par « La liste des candidats arrêtée par la commission Électorale »

2 - L'article 36 (Composition du Comité des Sages) du règlement intérieur devient l'article 35

Résolution : L'Assemblée approuve le remplacement de l'article 35 par l'article 36 sans modification du contenu de cet article.

3 - L'article 35 (Rôle du Comité des Sages) du règlement intérieur devient l'article 36 et est modifié

Afin de respecter l'évolution du Code du sport sur la Charte et le Comité d'éthique et de déontologie, le contenu de cet article doit être modifié.

Résolution : L'Assemblée approuve l'inversion de numérotation et la modification de son contenu comme indiqué ci-dessous :

« Le Comité des sages émet des avis et recommandations sur des questions que le Comité directeur peut se poser concernant ses grandes orientations et ses objectifs pour l'olympiade.

Il est doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant. Il est habilité à demander au bureau fédéral la mise en œuvre de la procédure disciplinaire dans le cadre du respect de la charte d'éthique et de déontologie. »



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 145 BIS

Représentant légal - Directeur de la publication : Martine CANO
Rédacteur en chef : Christian PROPONET
Dépôt légal 4^e trimestre 2018 - ISSN 1634-5290